ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1577 – 02 octobre 1998 – prix : 9F

JOSPIN EN CHINE

DES MILLIARDS DE COMMANDES POUR LE PATRONAT, MAIS RIEN NE CHANGE POUR LES TRAVAILLEURS

Élections en Allemagne

UN RAVALEMENT DE FAÇADE

p 9

LE PACS, UN PROGRÈS

LE MOUVEMENT COMMUNISTE ET LE MARIAGE

pages 4 et 5

M 6189 - 1577 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Le PACS, un progrès
– Le mouvement communiste et le mariage
– La femme mariée : une mineure légale
5 – Défaillance technique à l'hôpital de Lyon
– La préfecture de l'Hérault et les étrangers
6 – Belgique : la gendarmerie assassine
7 – LO au Conseil régional de Lorraine
– Les 35 heures sauce patronale
– Le patron heureux de Renault

Tribune

6 – Schröder succède à Kohl : une gauche pas plurielle mais pas singulière non plus

Dans le monde

8 – Allemagne :
• un changement de gouvernement pour une politique semblable
• les Verts bientôt au gouvernement
9 – Crise financière : le mal est dans les bastions impérialistes
– Grande-Bretagne : le congrès du TUC
16 – Brésil : les élections

Liste LO-LCR aux Européennes

10 – Le débat au sein de la LCR

Politiciens

11 – Législatives partielles : « Front Républicain » et FN

Dans les entreprises

12 – SNCF : grèves en région parisienne
– Rhône-Poulenc Rorer (Vitry) : cinq jours de grève
13 – Alcatel : projet de suppression de 4000 emplois
– Goodyear – Amiens : mobilisation contre les attaques
14 – Usinor attaque les emplois
– RVI (Vénissieux – Rhône)
– Hôpital de Plouguernevel (Côtes d'Armor)
– Grenoble : un licenciement qui fait du bruit
15 – EDF-GDF : le tribunal annule l'accord sur les 32 h
– Châtellerault (Vienne) : aides aux patrons avec l'approbation du PCF

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

SAMEDI 3 OCTOBRE

– à ORLÉANS
à 15 heures, Salle des fêtes de SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE
31 rue Bernard Million

– à GRENOBLE
à partir de 16 heures, Hall des Sports
à ECHIROLLES

– à MULHOUSE
à partir de 14 heures
Salle des fêtes
à KINGERSHEIM

– à TOURS
de 15 heures à minuit, Salle de la Pléiade,
à LA RICHE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 OCTOBRE

– à DIJON
Samedi à partir de 18 heures et dimanche à partir de 12 heures
Salle Mendès-France
à QUETIGNY

Notre camarade Arlette Laguiller prendra la parole au cours de ces fêtes :
– A Mulhouse, le 3 octobre à 15 heures
– A Grenoble, le 3 octobre à 21 heures
– A Dijon, le 11 octobre à 16 heures

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

AUX DÉPENS DES PLUS PAUVRES

Le tribunal de grande instance de Nanterre vient de donner raison à l'association de consommateurs UFC (Union fédérale des consommateurs, qui publie régulièrement *Que Choisir*), contre les sociétés de crédit à la consommation Cofinoga, Cofidis et News Banque. Ces dernières ont été condamnées pour « publicité mensongère ». Elles annonçaient en effet, jusqu'à présent, accorder un crédit à ceux qui le demandent dans un délai de 24 ou 48 heures, c'est-à-dire sans respecter le délai légal de rétractation de sept jours que la loi reconnaît à tout consommateur.

Ces sociétés sont de véritables requins, profitant des difficultés financières de la population la plus pauvre et la moins informée pour placer des crédits à la consommation à des taux et selon des modalités absolument exorbitants. Sous prétexte de mettre une somme un peu importante, de 10 000 à 30 000 F, voire parfois plus, à la disposition immédiate d'une personne, elles engagent les emprunteurs pour des années dans un processus de remboursement-nouvel emprunt-remboursement dont il est parfois très difficile et surtout très onéreux de sortir.

Ces sociétés pratiquent un taux usuraire (autour de 18%) et obligent à rembourser les intérêts de la dette avant la dette elle-même. En conséquence, l'emprunteur rembourse régulièrement sans que sa dette diminue en proportion. Et pour peu qu'il ait été sollicité par plusieurs organismes de crédit à la consommation et qu'il ait cédé, sous l'emprise de ses propres difficultés, à l'idée d'avoir une somme disponible rapidement, il peut se trouver rapidement surchargé de crédits à rembourser… pour le plus grand profit de ces sociétés financières.

Le tribunal vient de les condamner sur le fait qu'elles versaient l'argent demandé sans laisser le temps de réfléchir et de changer d'avis à celui qui sollicitait un crédit. Cela devrait éviter certainement à bien des personnes et des familles de se retrouver dans des difficultés supplémentaires et insolubles, parce que face à des créanciers prêts à leur prendre tout pour se rembourser.

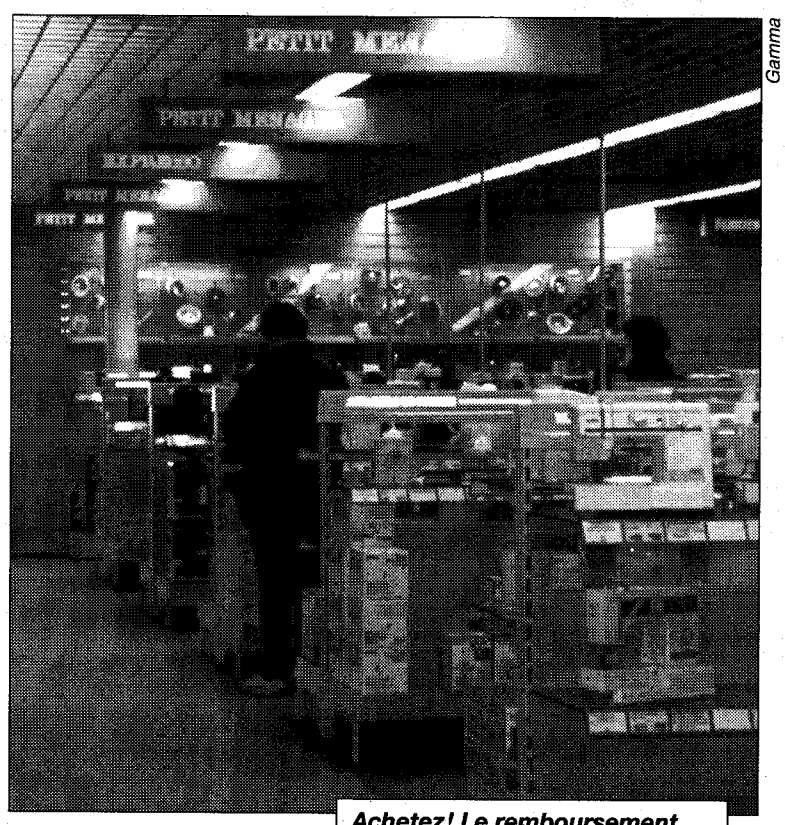

Gamma

Achetez! Le remboursement est garanti… pour longtemps

Mais personne ne devrait être contraint à vivre à crédit et être livré aux usuriers pour faire face aux besoins quotidiens, élémentaires, indispensables. Et le vrai scandale reste le chômage qui grandit et accule à la misère de plus en plus de familles tandis que les usuriers des sociétés de crédit amassent des fortunes grâce, en particulier, à cet accroissement du dénuement.

L. P.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 400 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Jospin en Chine

DES MILLIARDS DE COMMANDES POUR LE PATRONAT, MAIS RIEN NE CHANGE POUR LES TRAVAILLEURS

La semaine dernière, il n'était question que du voyage en Chine de Lionel Jospin et de la mirifique commande qu'il aurait ramenée. Une commande de plus d'un milliard de francs à l'Alstom pour le métro de Shangaï et d'autres projets pour un total de 3 milliards. Et bien entendu, tout comme Chirac lorsqu'il se transforme en représentant placier, ce serait paraît-il pour l'emploi.

Mais qu'en savons-nous ? Est-ce pour le bien de l'emploi ou celui des bénéfices ? Est-ce même pour maintenir des emplois ? Nous n'en savons rien ! Nous ne sommes pas dans le secret des conseils d'administration des grandes sociétés qui contrôlent l'économie du pays et qui font et défont l'emploi en fonction des fluctuations de la Bourse.

Les travailleurs, la population laborieuse, le public en général, ne contrôlent rien de ces choses-là.

Pour quelles contreparties ces commandes sont-elles obtenues ? Savons-nous combien sur cette mirifique commande ira aux salariés d'Alstom, combien aux actionnaires et combien s'évanouira dans des circuits financiers que personne ne contrôle ? Ces trusts-là sont ceux dont les profits circulent d'un bout à l'autre de la planète, sautant de Bourse en Bourse, faisant et défaisant les monnaies et se jetant dans des investissements spéculatifs et hasardeux en comptant bien que, si une catastrophe survient, ce n'est pas eux qui paieront.

Qui a placé de l'argent sur les places financières asiatiques ? Qui a prêté de l'argent à la mafia russe ? Ce ne sont pas les travailleurs ! Ce ne sont pas les chômeurs ! Ce n'est pas la population ! Non, ce sont quelques centaines de dirigeants de grandes sociétés industrielles ou bancaires.

Et si demain il y a une catastrophe, c'est toute la population qui paiera pour une crise où elle n'est pour rien. Et ceux qui en auront profité se débrouilleront, si on les laisse faire, pour ne pas en pâtir.

L'intensification du travail, les horaires variables, la pression du chômage sur les salaires, oui, si on les laisse faire, c'est ce qui nous attend.

Savons-nous ce que Jospin a promis à la Chine comme prêts pour payer ces contrats pour Alstom ? Alstom et les capitalistes qui vont vendre en Chine verront évidemment leurs créances garanties par l'Etat français en cas de non-paiement ! Et si le gouvernement chinois fait défaut, c'est l'Etat français qui nous fera payer, à tous, cette garantie des profits de quelques-uns par les restructurations des services publics, la diminution des protections sociales et par la misère accrue.

C'est pourquoi nous devons arracher aux grandes sociétés, aux financiers de tout poil, le contrôle absolu et secret qu'ils ont sur l'économie. Nous devons leur ôter cette puissance.

Pour cela, il faut le contrôle de la population sur tous les accords financiers, sur tous les grands centres dans le pays et hors du pays. Il faut savoir à qui ils vont réellement profiter. Il faut lever ce secret commercial et ce secret bancaire qui ne servent qu'à cacher aux yeux de la population les énormes profits de ces quelques trusts qui font et défont les emplois. Il faut non seulement imposer la transparence sur les comptabilités de ces grandes entreprises, mais il faut empêcher aussi leurs principaux actionnaires de cacher leurs profits personnels derrière le secret bancaire.

Oh, bien sûr, dix ans après les faits, un juge un peu entreprenant révélera peut-être les malversations d'un homme politique. Mais si importantes que soient ces malversations, elles ne sont rien auprès des catastrophes provoquées par la crise.

L'un des objectifs essentiels de nos luttes à venir, luttes qui deviennent de plus en plus indispensables, devra être d'ôter cette puissance incontrôlée des mains du grand patronat. Il faut puiser dans les profits pour redistribuer autrement les richesses.

Et, pour cela, il faut ôter à la grande bourgeoisie la puissance financière dont elle fait un si mauvais usage.

LO

Réunion publique de rentrée
avec Arlette LAGUILLER
Vendredi 2 octobre à 20 h 30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité

LE PACS, UN PROGRÈS

Le gouvernement a donc préparé un projet de loi, le Pacte Civil de Solidarité, ou PACS, qui concerne directement quatre ou cinq millions de personnes vivant ensemble sans être mariées et leur offrirait la possibilité, à certaines conditions, de bénéficier d'une partie des avantages juridiques et fiscaux des couples mariés.

Cela suffit à provoquer l'indignation de tout ce que le pays compte de bien-pensants pour lesquels se dispenser de la bénédiction du curé ou, au moins, de la caution du maire, serait un coup mortel porté aux fondements de la famille et de la société. Il y a déjà, selon eux, suffisamment de gens qui vivent en union libre, alors avec le PACS, ils pensent que ce nombre va augmenter, ce qui n'est peut-être pas faux.

C'est à droite, évidemment, que les réactions sont les plus violentes, mais elles existent aussi, paraît-il, parmi les élus de la gauche, bien que, selon les sondages, plus d'une moitié de la population serait favorable à une telle loi.

Il y a aussi, bien sûr, une levée de boucliers de toutes les Églises et religions : catholique, juive, musulmane, protestante, etc.

L'une des raisons, avancée ou inavouée, de ces réactions est que le PACS s'appliquerait aussi aux couples homosexuels.

Que voilà donc, pour tous ces défenseurs d'une morale oppressive, quelque chose de bien choquant !

Mais si le PACS permet aux couples non mariés de ne plus être lésés fiscalement et socialement comme ils l'étaient jusqu'ici, pourquoi les couples homosexuels n'en bénéficieraient-ils pas ? Les couples hétérosexuels peuvent toujours se marier s'ils le souhaitent (ils ne le peuvent pas toujours, car ils sont parfois séparés d'un mariage sans être divorcés), mais les homosexuels n'en ont pas la possibilité juridique (et pourquoi d'ailleurs leur ôter ce droit ?).

On ne peut dire ce que deviendra ce projet, une fois amendé et réamendé par les députés et sénateurs et, surtout, on ne sait pas si le gouvernement socialiste aura le courage de le maintenir devant toutes les pressions qui se font jour. Déjà, même s'il est un progrès, il est encore bien modeste et prudent.

Par exemple, ce projet envisage de modifier les droits et la fiscalité sur l'héritage. C'est pourtant la moindre des choses car actuellement le survivant d'un couple non marié qui a acheté un logement, une voiture ou quoi que ce soit d'autre, est tenu de payer au fisc 60 % de la valeur de la moitié de ces biens s'ils sont aux deux noms. Et encore heureux s'il peut hériter parce qu'ils ont prévu un testament et qu'il ne voit pas débarquer des parents revendiquant le tout. Mais le projet prévoit des délais pour la mise en application, mais en plus une durée minimum de vie commune après la signature du PACS.

Bien sûr, pour la gauche plurielle, des mesures comme celles-là ont l'avantage de satisfaire une partie de son électorat sans avoir à s'en prendre aux profits des grandes entreprises pour résoudre les grands problèmes comme celui du chômage.

Mais cette mesure est cependant, si elle n'est pas complètement vide de contenu une fois votée, une bonne mesure pour de nombreux couples hétéro- et homosexuels.

LE MOUVEMENT COMMUNISTE ET LE MARIAGE

Le mariage est considéré comme la base de la société actuelle, car une grande partie de la législation concerne la propriété, la gestion et l'héritage des biens.

Évidemment, de ce point de vue, il a moins d'importance pour les pauvres que pour les riches.

Cela dit, aujourd'hui, avec les incitations à l'achat de logement qui ont été faites après la Deuxième Guerre mondiale, beaucoup de travailleurs possèdent leur logement ou leur maison. Et c'est en général la seule chose qu'ils aient à transmettre, soit au membre survivant du couple, soit aux enfants.

Évidemment cela modifie la perception du mariage dans les classes populaires. D'autant que beaucoup de femmes considèrent que c'est le seul moyen de garantir, de la part du mari, une aide réelle, quoi qu'il arrive, à l'entretien des enfants. (Ce qui est loin d'être toujours vrai.)

Cela dit, la législation sur le mariage a été de tout temps une législation oppressive pour la femme mariée. Dès le départ, la femme qui se mariait devenait une « mineure légale » par rapport à son mari. Cela date du Code Napoléon qui aggravait la législation de l'Ancien Régime.

Mais toutes les limitations du droit des femmes face au mari, toute la prédominance du mari au sein du couple marié, n'ont pas disparu avec les Républiques successives et même depuis la Cinquième, celle sous laquelle nous vivons.

Comme on pourra en juger, c'est encore tout récemment que des retouches ont été apportées à la situation secondaire faite par la loi à la femme mariée, mais elles ne sont peut-être pas les seules toiles d'araignée à expurger pour que l'égalité soit totale et, de plus, la loi est une chose et les habitudes sociales en sont une autre.

C'est à cause de cette situation faite aux femmes au sein du mariage que le mouvement socialiste et le mouvement communiste, au temps où ils se battaient contre tous les aspects oppressifs de la société bourgeoise, ont combattu le mariage bourgeois.

Les socialistes et les communistes prônaient l'union libre, sans curé bien sûr car ils étaient matérialistes et laïcs, mais aussi sans maire, même lorsqu'ils étaient devenus républicains.

L'union libre – le concubinage comme l'on dit aujourd'hui – était, pour les socialistes et les communistes, au contraire une affirmation de liberté et une revendication de libération des femmes, en réclamant leur égalité de droits dans tous les domaines. On défendait l'union libre, comme on défendait la liberté des femmes et qu'on luttait contre leur oppression. Tout cela a été bien oublié, mais pas par ceux qui continuent, aujourd'hui, à défendre les valeurs du socialisme authentique, du socialisme révolutionnaire et du communisme.

Bien sûr, ni pour ces socialistes ni pour ces communistes-là, il n'était question de ne pas comprendre que, pour bien des femmes, le mariage semblait une solution où elles étaient peut-être opprimées mais où elles avaient quand même une certaine garantie, de la part du mari, pour elles-mêmes et surtout pour leurs enfants.

Bien entendu, la lutte des socialistes et des communistes pour dénoncer le mariage et dénoncer sa juridiction, savait comprendre ces sentiments. Mais vis-à-vis de tous les jeunes et même des femmes jeunes voulant faire des études, exercer un métier, faire leur vie librement, socialistes et communistes et nous-mêmes avons toujours défendu l'union de couples libres.

Les bien-pensants, les conformistes, tous ceux qui sont bien dans cette société et qui n'imaginent pas qu'on puisse vivre autrement, nous le reprochent beaucoup. Mais ils nous reprochent aussi de nous dire communistes et socialistes autrement que de la façon dont les dirigeants du Parti Socialiste et du Parti Communiste déforment aujourd'hui ces idéaux pour s'intégrer à la société et au pouvoir.

Archives

... d'amour ? Et de beaucoup d'eau fraîche pour les femmes !

LA FEMME MARIÉE : UNE MINEURE LÉGALE

1804 : l'article 1124 du Code civil de Napoléon stipule : « *Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux* ». Par le mariage, la femme devient mineure.

Le Code Napoléon est en retrait même sur le Moyen Âge. La femme mariée doit obéissance à son mari, elle ne peut rien faire sans son autorisation. Interdiction de tester, d'hériter, d'acheter, de vendre, de voyager, de prendre un métier ou un négoce sans l'autorisation du mari. Elle n'a aucun droit sur l'éducation des enfants. Le mari peut recevoir son courrier à sa place. Elle n'a aucun droit sur la gestion des biens, y compris de ses biens propres (ceux qu'elle possédait en propre avant le mariage). Le mari est le « *chef de famille* ». La veuve reste encore soumise au conseil de famille si elle a des enfants.

1810 : Le « *devoir conjugal* » est une obligation. La loi déclare qu'il n'y a pas viol entre époux.

L'adultère est un délit, mais celui de la femme est puni de trois mois à deux ans de prison, tandis que celui du mari n'est punissable que d'une amende, et uniquement si l'adultère est commis au domicile conjugal et de façon répétée.

Si le mari assassine sa femme adultère ou l'amant de celle-ci en flagrant délit au domicile conjugal, il est considéré comme bénéficiant de circonstances atténuantes.

Hôpital Edouard-Herriot
Lyon

UNE DÉFAILLANCE TECHNIQUE INADMISSIBLE

Dans la nuit du 25 au 26 septembre, une panne d'électricité a paralysé la totalité de l'hôpital pendant deux heures.

L'hôpital disposait pourtant de trois systèmes de sécurité : une ligne EDF de secours et deux groupes électrogènes. Or, une pièce défectueuse commandant le fonctionnement de ces systèmes de sécurité n'a pas permis le basculement automatique sur ces installations de secours.

L'hôpital a dû évacuer vers d'autres hôpitaux périphériques, dans de bonnes conditions semble-t-il, 26 malades qui étaient en réanimation. Cinq d'entre eux, apparemment gravement atteints, sont décédés quelques heures après.

De son côté, la direction de l'hôpital a été prise au dépourvu. Ainsi elle a été dans l'incapacité de fournir au personnel des lampes de secours. Les malades sous dyalise et sous assistance respiratoire ont dû être secourus manuellement dans le noir. Cette longue coupure de courant a entraîné des conséquences en série : coupure de circuits hydrauliques et de circuits sous vide, mémoires de systèmes informatiques effacées.

Cette panne et ces décès ont beaucoup choqué le personnel ainsi que les malades actuellement hospitalisés, qui ne comprennent pas qu'un tel accident puisse se produire. Car il est inconcevable que, malgré la technologie moderne, on puisse se retrouver ainsi à la merci d'une banale coupure EDF, avec toutes les conséquences que l'on vient de vivre.

Sûrement, en haut lieu, on va nous parler de regrettable accident, voire de fatalité. Mais, depuis plusieurs années, les différents gouvernements qui se sont succédé ont imposé une austérité budgétaire dans la santé. Du coup, la préoccupation première des directeurs est de réaliser toujours plus d'économies, les budgets alloués aux hôpitaux étant régulièrement diminués par rapport aux besoins, et ceci forcément au détriment de la sécurité des malades. Ce qui aboutit à des situations scandaleuses et inacceptables.

Correspondant LO

La préfecture de l'Hérault et les étrangers

LA LOI DU MÉPRIS ET DE L'ARBITRAIRE

A la mi-septembre, une douzaine de militants de la Cimade (association d'aide aux étrangers, d'obédience protestante) se sont mêlés aux travailleurs immigrés et aux clandestins qui viennent quotidiennement à la préfecture de l'Hérault, à Montpellier, solliciter soit le renouvellement de leur carte de séjour soit des papiers tout court. lls ont rapporté ce qu'ils ont vu et entendu. Leur témoignage est accablant.

Chaque jour, les brimades, vexations et humiliations sont continuelles de la part des fonctionnaires chargés de les accueillir. Fonctionnaires qui affichent suffisance et mépris à leur égard. Le filtrage au faciès est de rigueur. Le tutoiement quasi systématique, tandis que les refus d'examiner les demandes de régularisation se multiplient sous les insultes à la limite du racisme. Pas de tickets, pas de sièges pour les immigrés comme cela existe dans les autres services de la préfecture. Qui veut avoir l'espoir d'être reçu doit être capable de rester de longues heures debout dans d'interminables files d'attente et de subir les humiliations sans broncher. Et qui a la chance d'arriver aux guichets du service de l'immigration doit revenir, bien souvent, le lendemain car il manque toujours un papier quelconque.

Les bénévoles de la Cimade ont pu voir une étrangère bousculée car elle n'était pas dans la bonne file, un autre menacé d'embarquement immédiat sur un bateau à destination du Maroc, un autre encore apostrophé brutalement : « *Qu'est-ce que vous faites là encore ? Vous avez perdu votre passeport et vous voulez une régularisation ! Vous retournez au bled. C'est fini ! Toute l'Afrique est au courant sauf vous !* »

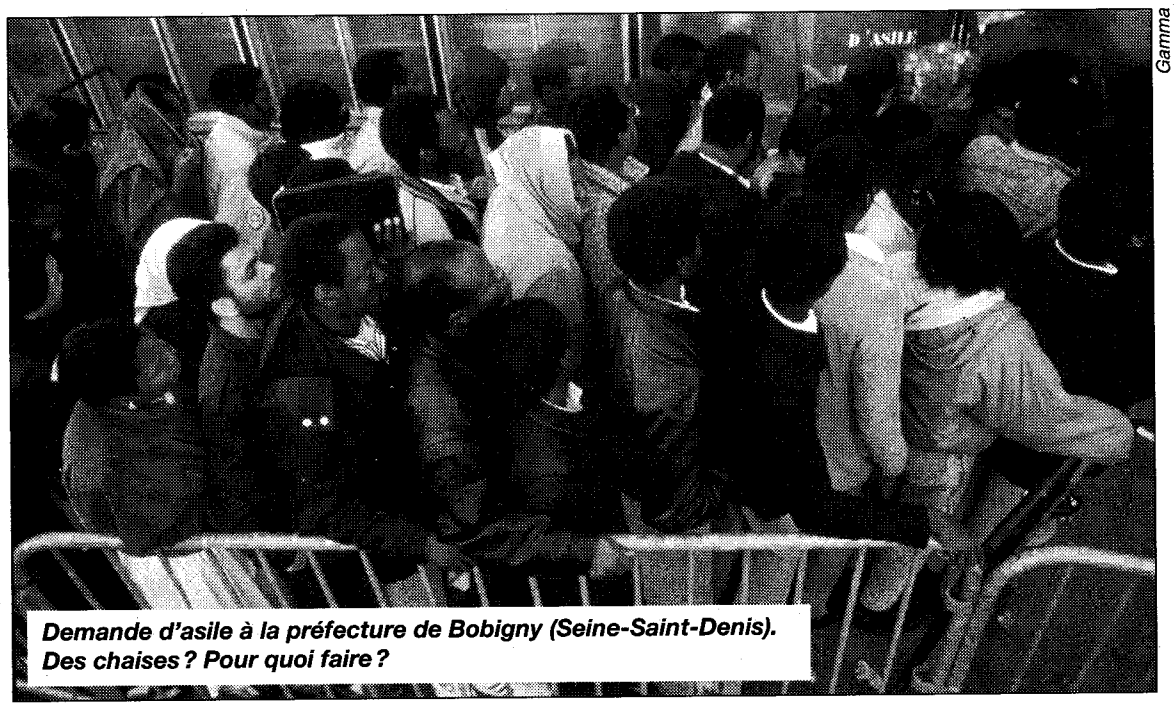
Gamma

Demande d'asile à la préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Des chaises ? Pour quoi faire ?

De tels propos et de tels comportements dans les couloirs des préfectures deviennent de plus en plus fréquents. Ce mépris à l'égard des immigrés est alimenté, conforté par un mépris qui vient de plus haut, de bien plus haut : du gouvernement et des ministres socialistes eux-mêmes.

René CYRILLE

1881 : La femme mariée a enfin le droit d'avoir un livret de caisse d'épargne.

1907 (soit plus d'un siècle après le Code civil napoléonien) : La loi du 13 juillet reconnaît à la femme mariée le droit de disposer de son salaire si elle travaille, mais elle ne peut travailler sans l'accord de son mari.

1920 : La femme mariée peut adhérer à un syndicat sans l'autorisation du mari.

1927 : Une Française mariée à un étranger garde la nationalité française, qu'elle perdait auparavant.

1938 : La puissance maritale sur l'épouse est théoriquement supprimée : la femme mariée peut s'inscrire à un examen, à l'université, ouvrir un compte en banque et demander un passeport sans l'autorisation du mari.

Mais le mari reste « *le chef de famille et de la communauté* » et, « *dans l'intérêt de la famille* » dont il est seul juge, il peut continuer à interdire à sa femme d'exercer une profession, d'avoir une activité politique ou de voyager.

C'est le mari qui fixe le domicile conjugal. Il conserve seul l'autorité paternelle. Et c'est lui qui gère biens communs et biens propres de l'épouse si celle-ci est mariée sous le régime de communauté légale.

1965 (soit il y a trente-trois ans seulement) : La loi du 13 juillet 1965 prévoit que le mari ne peut plus s'opposer à ce que sa femme exerce une activité professionnelle, ouvre un compte en banque personnel, voyage à l'étranger, exerce une activité politique.

Le double consentement est maintenant nécessaire pour vendre, acheter, hypothéquer un immeuble ou un commerce, conclure un bail agricole ou commercial, ou faire des achats à crédit.

Si cette loi instaure la communauté réduite aux acquêts qui permet à chacun de gérer ses biens propres, le mari conserve cependant la gestion des biens communs. Il doit seulement répondre devant sa femme « *des fautes qu'il aurait commises dans sa gestion* ».

1970 : L'autorité paternelle est remplacée par l'autorité parentale conjointe. Le mari n'est plus, enfin, le « chef » de famille. Désormais la mère, comme le père, peut signer une autorisation pour inscrire un enfant à l'école, dans une colonie de vacances, pour un voyage à l'étranger, pour une opération chirurgicale, pour une demande de bourse, etc. toutes choses que la femme mariée ne pouvait pas faire avant 1970.

Les biens d'un enfant mineur sont toujours administrés par le père et seulement « *avec le concours* » de la mère.

Le domicile conjugal est fixé d'un commun accord mais, s'il y a désaccord, c'est le choix du mari qui prime.

Dans ce cas, il faut une décision de justice pour autoriser la femme à avoir une résidence distincte (à condition que le choix du mari présente des inconvénients graves). Si le mari quitte le domicile conjugal au cours de l'instance de divorce ou de séparation de corps, le juge peut décider qu'il y a transfert de domicile conjugal si la demeure du mari est suffisamment vaste pour loger femme et enfants. La femme ne devient réellement libre de choisir son domicile que quand le divorce ou la séparation de corps est prononcée.

1975 : Loi du 4 juin. L'adultère n'est plus considéré comme un délit.

Loi du 11 juillet. Le divorce par consentement mutuel est instauré mais il est toujours difficile et coûteux.

Le mari et la femme peuvent avoir un domicile distinct.

1983 : Double signature obligatoire sur la déclaration de revenus d'un couple marié. Suppression de la notion de chef de famille dans le droit fiscal. Ce n'est qu'il y a quinze ans.

1985 : Égalité des époux dans la gestion du patrimoine : biens de la communauté, biens des enfants.

Possibilité d'ajouter au nom porté par l'enfant, le nom de l'autre parent.

Loi prévoyant la protection sociale du conjoint divorcé pour rupture de la vie commune.

1993 : Principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, légitimes ou naturels, quelle que soit la situation des parents, mariés, concubins, divorcés, séparés.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Schröder succède à Kohl :

UNE GAUCHE PAS PLURIELLE, MAIS PAS SINGULIÈRE NON PLUS !

Tournant. Nouvelle époque. Ainsi la grande presse commente-t-elle le départ de Kohl (auquel Jospin et d'autres ont tiré un coup de chapeau) et l'arrivée du nouveau chancelier Schröder, à la suite des législatives du 27 septembre.

La participation a été plus forte qu'au scrutin précédent de 1994. La CDU/CSU, avec 35,2 % des voix, perd 6,2 % pendant que le SPD, avec 40,9 %, gagne 4,5 %. Cela fait 298 sièges pour le SPD et 245 pour la CDU/CSU. Pour compléter sa majorité, le chef du SPD peut compter sur les 47 députés des Verts qui ont eu 6,7 % des voix (- 0,6). Les libéraux du FDP qui étaient alliés de la CDU au gouvernement ont 6,2 % (- 0,7) et 44 sièges (contre 47). Le PDS lui, avec 5,1 % des voix (+ 0,7) dépasse pour la première fois la barre des 5 % et a 35 sièges, contre 30 auparavant.

A noter que l'extrême-droite n'a pas fait de percée. Les scores totalisés des trois formations néo-nazies ou d'extrême-droite font 3,3 %.

Les scores n'indiquent aucun bouleversement politique. Tout se passe comme si la campagne du candidat SPD en faveur d'un «*Nouveau centre*» avait été entendue par 5 à 6 % de l'électorat qui font la différence. Sans oublier les électeurs de l'Est, déçus de la CDU au point de lui faire perdre 12 % des voix.

Reste surtout la question de la coalition gouvernementale qui doit en sortir. Les amis de Schröder s'attendaient à devoir faire une «grande coalition» avec les amis de Kohl. Ce qui s'est déjà fait dans le passé. Ce qui se fait encore dans 4 gouvernements de Länder. Mais la relativement large majorité de sièges totalisés par le SPD et les Verts oriente plutôt vers la coalition dite «rouge-verte». Peut-être les Verts auront-ils pour la première fois des ministres au niveau fédéral. Ce qui ne fera que prolonger leur participation sage et loyale à la gestion des affaires bourgeoises depuis déjà longtemps dans des gouvernements régionaux.

Libération titrait, le mardi 29 septembre, «*L'Allemagne essaye la gauche plurielle*» et totalisait les scores «*SPD, Verts et communistes*». Un peu vite dit. Car chez les amis sociaux-démocrates ou écologistes allemands de Libération, on ne totalise pas ! On soustrait, comme le faisait en France un Mendès-France qui refusait que son gouvernement existe avec l'appui de communistes, même prétendus. Le PDS (Parti de la Démocratie Socialiste), héritier à sa façon de l'ex-SED gouvernemental de la RDA, a laissé tomber l'étiquette «communiste». Il aspire à participer à un gouvernement de «gauche plurielle». Dans ce but, il a vidé son programme de toute référence à la lutte de classes. Mais il reste maintenu jusque-là au ban de la bonne société politique allemande.

Beaucoup ont regretté une campagne électorale où on aurait tout appris (ou presque) sur le personnage de Schröder, la couleur de ses yeux, la griffe de son couturier (Hugo Boss), son enfance prolétaire et le nombre de ses femmes (légitimes) mais pas grand chose sur sa politique (dont il a d'ailleurs beaucoup changé dans sa vie). Mais c'est surtout que sa politique se limitait volontairement à une profession de foi en faveur de valeurs bourgeoises réputées sûres : «*stabilité économique*», «*sécurité intérieure*», «*lutte contre le fléau du chômage en particulier en baissant les charges des entreprise et le coût du travail...*».

Le SPD n'a pas fondamentalement d'autre politique que la CDU. Rien d'autre que prendre dans la poche des salariés essentiellement, des plus pauvres, sous une multitude de formes (modération salariale, baisse des prestations sociales dont l'indemnisation de la maladie et les retraites, augmentation des impôts et des cotisations sociales...), pour transvaser dans celle des patrons. Sous couvert d'aide à l'emploi.

Car il est évident que Schröder est comme ses prédécesseurs un homme du patronat. Un serviteur jusque-là à la tête du Land de Basse-Saxe dont il était ministre-président. Mais aussi un collègue en affaires, voire un ami. La presse a rappelé que le couple Schröder s'était fait offrir le voyage à l'Opéra de Vienne dans le Jet privé du patron de Vokswagen et en sa compagnie. Que Schröder est également aux petits soins pour le constructeur de pneus Continental (sis à Hanovre). Schröder a d'ailleurs choisi comme futur ministre de l'économie un certain Jost Stollmann, nouveau venu en politique mais patron d'une entreprise de logiciels !

Les organisations patronales allemandes sont certes plus liées à la CDU qu'au SPD. Mais Henkel, chef de l'équivalent du CNPF, tout en continuant à manifester sa préférence pour une «grande coalition», a donné une franche poignée de main à Schröder pour sa victoire, devant les caméras. D'où la photo dans la grande presse, qu'un petit quotidien berlinois de l'Est publiait avec pour légende : «*Schröder, camarade des patrons... ou patron des camarades ?*»

Schröder envisage certainement d'être le «*patron des camarades*», c'est-à-dire des bureaucrates syndicaux qui devront tenter de faire gober la politique patronale à la classe ouvrière. C'est dans ce but qu'il a choisi comme futur ministre du travail le n° 2 de l'IG-Metall, Walter Riester. Carrément ! Un homme qui s'est illustré déjà par des compromis favorables au patronat, sur les retraites et la flexibilité. Schröder annonce qu'il va inviter tous les «acteurs économiques» à Bonn pour une conférence sur les salaires, l'emploi et la durée du travail, où pourrait être élaboré un «*Pacte pour l'emploi*» (déjà réclamé par la confédération DGB). Tiens, ça ressemble à Jospin ! Pas étonnant que Schröder vienne faire un tour à Paris !

Mais le problème reste entier de la facture que les travailleurs d'Allemagne ont à faire payer à la bourgeoisie pour le chômage et la dégradation de leurs conditions de travail et de vie. D'autant que les grandes banques et industries ont prélevé mille milliards de marks à la population ouvrière du pays, sous prétexte d'aider l'Est...

Le départ de Kohl ne vaut pas pour solde de tout compte, même si une partie de la bureaucratie syndicale va tenter d'en convaincre les travailleurs. Ce peut être l'occasion qu'une force apparaisse qui se propose de combattre la politique de Schröder sur le terrain politique de la lutte de classe.

Michelle VERDIER

Leur société

Belgique

LA GENDARMERIE ASSASSINE

Le 23 septembre dernier, une jeune Nigériane de vingt ans, Sémira Adamu, a trouvé la mort dans des circonstances particulièrement ignobles, en Belgique, lors de son rapatriement forcé. Les onze gendarmes – pas moins ! –, chargés de l'embarquer de force sur un vol régulier de la Sabena, vers le Togo, l'ont étouffée avec un coussin maintenu sur sa bouche. Au caractère odieux de cette affaire s'ajoute l'ignominie de la gendarmerie qui a filmé en direct toute la scène... afin, a-t-elle dit, d'éduquer les élèves gendarmes.

Le crime de Sémira Adamu ? Avoir fui son pays pour échapper à un mariage forcé avec un vieillard polygame et avoir passé la frontière belge sans papiers. Mais de la Belgique, elle n'a rien connu d'autre que les coups, le mépris, les centres de rétention et la mort après quatre tentatives d'expulsion qui avaient échoué.

Après la mort de la jeune femme, le ministre de l'Intérieur socialiste a justifié l'utilisation de telles méthodes et couvert la brigade de gendarmerie de l'aéroport. Il a prétendu que l'utilisation du coussin n'avait rien d'un «*traitement inhumain et dégradant*». Elle est autorisée par le ministère de l'Intérieur et a l'avantage pour les gendarmes d'éviter les cris et les coups de dents des réfugiés qui se révoltent. L'un des spécialistes précise même que «*bien calé, le coussin permet, en plus, de déclencher des petits évanouissements, ce qui simplifie encore notre travail et permet de réduire les inconvénients pour les passagers réguliers*». Le minsitre a dû, finalement, remettre sa démission. Mais il est peu probable que la justice le poursuive en tant que responsable de ses exécutants et pour incitation au meurtre.

D'après le quotidien belge *Le Soir*, de telles méthodes ne sont pas nouvelles. En juillet dernier, une Camerounaise avait été ficelée «*comme un saucisson, bras attachés dans le dos, pieds liés avec des fines lanières blanches serrées*», puis jetée dans l'avion, «*traînée comme une bête, la tête ballottant par terre*». L'un des gendarmes inculpés pour la mort de la jeune Nigériane avait déjà, l'an dernier, frappé un Marocain qui refusait de prendre l'avion. Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX) avait dénoncé en son temps la technique du coussin qui, en 1986, avait déjà entraîné la mort d'un réfugié zaïrois.

Les méthodes musclées des autorités belges sont connues. En 1998, la Belgique aurait procédé à 5 000 expulsions dont près de 4 000 par la force. Il est connu aussi que divers gouvernements des pays européens, et en particulier le gouvernement français, procèdent à certaines expulsions à partir des aéroports belges. Les immigrés que les autorités françaises ont décidé d'expulser ainsi sont transportés vers la Belgique où ils sont embarqués à bord de vols réguliers, parfois même à bord de véritables charters remplis par des immigrés expulsés de divers pays européens. Cela permet des expulsions plus discrètes et évite les risques de manifestations de protestation comme on en a vu il y a quelques mois, par exemple à l'aéroport de Roissy en France. Et le gouvernement belge n'est pas le seul à agir de la sorte.

De toute façon le gouvernement socialiste français n'est pas en reste. Car même si, ici, la police française n'utilise pas ouvertement le bâillonnement, elle ne se gêne pas pour scotcher mains, jambes et bouche des expulsés, maintenus de force sur les sièges des avions. Par ailleurs, ici, en France, les centres de rétention se multiplient, sous Pasqua comme sous Debré et Chevènement. Pour la seule année 1996, 44 000 mesures de reconduites à la frontière ont été prononcées. En 1997, 5 000 étrangers ont été placés dans des centres de rétention, tandis que 1 300 étaient expulsés (dont un peu moins de 600 ont refusé d'embarquer).

Tous ces faits rendent encore plus inacceptable la politique du gouvernement français, qui continue de refuser de régulariser la situation de quelque 75 000 immigrés sans papiers qui en ont fait la demande, rejetant ainsi ces travailleurs dans la clandestinité, la précarité. Ils rendent inacceptables les décisions de reconduite à la frontière, les expulsions. Face à cette politique, la seule mesure juste c'est la régularisation de tous les sans-papiers et l'arrêt des expulsions.

René CYRILLE

Les 35 heures sauce patronale ou sauce Aubry

CA SE CONFIRME, C'EST IMMANGEABLE

Le journal économique *La Tribune*, qui reflète les préoccupations patronales bien plus que celles des travailleurs, a publié le 28 septembre un article intitulé : « *Comme dans la métallurgie, les 35 heures sans emplois font école* ».

On peut y lire ces lignes : « *Le patronat ne cache pas sa satisfaction : sa campagne pour contrer la loi Aubry commence à porter ses fruits. Après l'accord signé le 28 juillet dans la métallurgie, d'autres branches, comme le bâtiment et les travaux publics ou encore l'industrie textile, abordent les négociations avec la même préoccupation : appliquer les 35 heures au 1er janvier 2000 sans peser sur les coûts [...] Conformément aux thèses défendues par le CNPF, ces branches entendent jouer de la flexibilité, avec annualisation ou modulation des horaires et du recours aux heures supplémentaires, sans prendre d'engagement sur l'emploi.* »

Et le journal ajoute : « *En incitant les branches à suivre le modèle de l'UIMM pour se préparer aux 35 heures, le patronat annonce clairement ses intentions : il prépare le terrain de la deuxième loi, celle que Martine Aubry doit présenter au Parlement fin 1999 pour régler le passage définitif aux 35 heures* ».

Les intentions affichées sont en effet assez claires. Ce qui l'est moins, en revanche c'est ce que *La Tribune* qualifie de « *dialogue de sourds* » avec Martine Aubry qui « *continue de jouer les entreprises contre les branches. Selon le dernier recensement du ministère, 258 accords ont été signés. Elle prévoit que le nombre d'emplois "induits par la réduction du temps de travail" pourrait atteindre 40 000 en 1999* ».

40 000 c'est mieux que rien du tout. Mais c'est tellement dérisoire par rapport au nombre des chômeurs...

Martine Aubry va s'attaquer aux travailleurs par un autre biais. Selon le journal *Les Échos* (concurrent de *La Tribune* sur le même créneau) : « *C'est maintenant certain : l'État ne financera pas à lui tout seul les aides à la réduction du temps de travail dans les entreprises. Le ministère de l'Emploi a confirmé hier qu'il demandera aux organismes sociaux de régler en 1999 une partie de la note.* »

Autrement dit, la Sécurité sociale sera une nouvelle fois mise à contribution pour compenser les allégements des charges patronales liés aux 35 heures. Et ensuite on viendra nous expliquer que la Sécu est en déficit car on se soignerait trop et qu'il faut en conséquence réduire les soins et augmenter les cotisations.

Ni à la sauce Aubry ni à la sauce Seillières, les salariés ne veulent pas être mangés !

André VICTOR

Santé

LE 8 OCTOBRE JOURNÉE D'ACTION DES AIDES-SOIGNANTES CONTRE LA POLITIQUE DE JOSPIN-JUPPÉ

Jeudi 8 octobre une journée d'action sur la situation des aides-soignantes, auxiliaires de puériculture et aides médico-psychologiques, est organisée par un certain nombre d'organisations syndicales. Au moins dans certaines régions à l'initiative de la CGT, de la CFDT et de FO, voire d'autres, des appels à la grève et à une manifestation régionale ont été lancés.

En 1997 le gouvernement Juppé avait donné son accord pour que les primes qui représentent une part importante de la rémunération des aides-soignantes soient intégrées dans le salaire. Cette intégration aurait des conséquences non négligeables sur le montant de la retraite de ces personnels, et ce ne serait que la moindre des justices. Mais le gouvernement Jospin et la ministre Martine Aubry ont mis ces engagements au placard, maintenant en plus dans des proportions très faibles la revalorisation de la situation de cette catégorie.

Ce gouvernement continue et amplifie la politique réactionnaire dans le domaine de la santé : politique générale de diminution des effectifs alors que les sous-effectifs sont criants dans certains secteurs, et cela au détriment aussi bien de la santé des malades que des conditions de travail de l'ensemble des personnels. Diminution de la masse salariale en bloquant l'évolution des salaires des personnels, mais aussi en ayant recours à l'emploi massif de CES, de contractuels, de stagiaires.

Et il est certain que pour mettre un terme à cette situation il faudra que tous ceux qui sont victimes de cette situation se fassent entendre haut et fort.

Lutte Ouvrière au Conseil régional de Lorraine

TOUJOURS PLUS DE SUBVENTIONS AUX PATRONS

**Au Conseil régional de Lorraine, Christiane Nimsgern, élue Lutte Ouvrière, est à nouveau intervenue pour dénoncer les aides nombreuses accordées à des entreprises grosses ou moins grosses, mais qui sont largement bénéficiaires : « *Vous nous demandez de voter une subvention de 2 millions de francs d'aides à Réhau à Morhange qui reçoit par ailleurs 9,3 millions d'aides...*

Rehau a fait 13 millions de francs de bénéfices en 1996, 24 en 1995 et 31 en 1994. Vous n'allez quand même pas me faire croire qu'elle a besoin d'argent ! »

« *... C'est encore sous prétexte de création d'emploi que vous sollicitez une aide de 840 000 F de la Région à l'entreprise Durisotti qui devrait s'installer à Marange-Silvange et devrait créer 21 emplois. Ces emplois seront peut-être créés en Lorraine, mais il faut savoir que l'effectif de Durisotti à Sallaumines dans le Pas-de-Calais est passé de 460 à 380 salariés, ces dernières années selon le journal* les Échos *du 7 août 1997.* »

« *... Quant aux 5 millions de francs que vous demandez pour Eurostamp à Villers-la-Montagne, c'est proprement scandaleux. D'autant que s'y ajoutent 11 millions de francs d'autres aides publiques pour créer 116 emplois. Eurostamp veut doubler ses capacités de production, mais pas son effectif, ce qui en dit long sur sa volonté non pas à créer des emplois mais à augmenter ses bénéfices.*

Et puis, surtout, on nous abuse en parlant de création d'emplois : chez Eurostamp en juillet, il y avait très exactement 254 salariés de l'entreprise, et en plus 47 contrats temporaires et 48 intérimaires.

Je réclame donc que ces 95 travailleurs précaires soient embauchés immédiatement. Et, si je compte bien, 116 moins 95, cela fait 21 ! C'est donc 21 nouveaux emplois qu'Eurostamp veut réellement créer. 16 millions d'aides au total, cela fait cher de la création d'emploi.

C'est dire que ces aides permettront au groupe Magnetto auquel la société Eurostamp appartient et qui fait 6 milliards de chiffre d'affaires de faire encore plus de bénéfices ! »

**Rappelant qu'en juin dernier elle s'était élevée contre une aide de 1,4 million de francs apportée à Olitec, elle a dénoncé le fait que « *peu de temps après, Olitec a offert une aide en tant que sponsor de 3 millions de francs par an au club de foot de Nancy* (l'ASNL), *sans doute déductible de ses impôts en plus ! Je trouve cela choquant et anormal qu'on offre des subventions à des entreprises qui ont les moyens d'offrir le double à une équipe de foot.*

... L'argent des contribuables doit servir à créer des emplois utiles à la collectivité. Pas à enrichir un patronat, une bourgeoisie, aussi arrogants qu'avides. »

En effet, la PDG d'Olitec – une « PME » leader mondial dans la fabrication de modems pour ordinateurs – avait menacé de fermer purement et simplement l'usine de Nancy... suite à la venue de Jospin au pouvoir ! La même affirmait – dans la presse locale – ne jamais demander d'aides publiques !

UN PATRON HEUREUX... LES TRAVAILLEURS LE SONT MOINS

Louis Schweitzer, le PDG de Renault, est un patron heureux. Il l'a réaffirmé, au « grand Jury RTL-Le Monde », qu'il y a encore « *beaucoup de perspectives de croissance pour l'industrie automobile* ». Il a aussi vanté « *l'application intelligente* » des 35 heures prévues par la loi. Et qui veut dire, pour lui, que « *il va falloir faire qu'on travaille quand la demande existe et qu'on puisse, quand elle existe moins, produire moins. C'est cela qu'on appelle variabilité des horaires, qui va au-delà de l'annualisation* ».

Il a ajouté que la productivité allant augmenter, Renault ne serait pas créateur d'emplois. Mais, a-t-il précisé, « *ce qui est très compliqué, c'est qu'il nous faut en même temps réduire les effectifs et recruter, parce que, aujourd'hui, nos travailleurs sont vieux. Pour l'instant, nous allons continuer à avoir une certaine réduction des effectifs, de l'ordre de 3 %, à peu près* ».

C'est clair ! Parce que pour les travailleurs de Renault, la « variabilité » des horaires, c'est les heures supplémentaires obligatoires, les samedis travaillés dans certaines usines, l'allongement du temps de travail journalier dans d'autres, voire la remise en cause des temps de pause et de repas...

Quant à la réduction des effectifs avec accroissement de la productivité, cela se traduit déjà par la hausse des cadences, par un rythme de travail à la chaîne qui brise même les plus jeunes, par la remise sur les chaînes de travailleurs âgés qui n'en peuvent plus, par la chasse à tous les temps morts, par la menace de licenciement qui pèse sur tous ceux qui ne tiennent pas le coup ou tombent malades, par l'objectif sans cesse renouvelé de produire quelques voitures de plus à l'heure.

Tout cela pour que Renault puisse afficher des « résultats » insolents et voir le cours de ses actions s'envoler.

S. F.

Allemagne

UN CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT POUR UNE POLITIQUE SEMBLABLE

Les élections législatives qui viennent de se dérouler le 27 septembre outre-Rhin ont finalement donné une nette victoire aux sociaux-démocrates. Avec 40,9 % des voix, le SPD gagne 4,5 points sur le précédent scrutin et devance le parti d'Helmut Kohl, la CDU, qui n'obtient que 35,2 %, tandis que les Verts, avec 6,7 %, et les libéraux du FDP, avec 6,2 %, sont en léger recul. Gerhard Schröder va donc devenir le nouveau chancelier allemand.

Mais ce déplacement de voix traduit bien plus un ras-le-bol vis-à-vis de Kohl lui-même, comme d'une manière plus générale l'usure de la CDU au gouvernement, qu'une radicalisation de l'électorat.

Le fait que l'ex-chancelier soit battu dans sa propre circonscription de Ludwigshafen-Oggersheim qui fut longtemps son fief, est parlant, ou encore le résultat de la Bavière, où la CSU, la branche locale de la CDU, n'obtient que 47,7 % des suffrages contre 52,9 % lors de l'élection régionale tenue seulement deux semaines auparavant ! Une partie de l'électorat de droite et du centre a donc exprimé qu'il souhaitait un changement à la chancellerie, et cela d'autant plus facilement que le candidat social-démocrate apparaissait comme extrêmement modéré, lui qui a reçu depuis longtemps le surnom de « camarade des patrons ».

L'extrême droite n'a, de son côté, pas réussi la percée annoncée par les sondages et demeure sous la barre des 5 %, ne pouvant donc pas rentrer au Parlement. Il est vrai qu'elle était divisée en quatre formations qui se présentaient concurremment. Ensemble ces partis obtiennent cependant plus d'un million sept cent mille voix, soit 3,5 %.

À la gauche du SPD

Dans ce contexte il faut noter la petite progression du PDS, le successeur de l'ancien parti stalinien de la RDA. Il atteint 5,1 % (contre 4,4 % il y a quatre ans) et fait élire directement quatre députés dans des circonscriptions de l'ex-RDA – le scrutin en Allemagne combine un vote par circonscription et un vote par liste au niveau des régions. Mais son électorat est extrêmement marqué par ses origines : sur le territoire de l'ex-RDA il est en progression et obtient 22 % des voix, tandis que dans l'ancienne RFA il n'atteint que 1,25 %. Si ce parti, par son passé stalinien, comme par sa politique actuelle, social-démocrate ne représente en rien un avenir pour les travailleurs, les voix qui se sont portées sur ses candidats représentent cependant, dans le contexte actuel, une forme de contestation des milieux populaires contre la situation en Allemagne de l'Est où le chômage est extrêmement élevé. D'autant que son score a été obtenu dans un contexte où le SPD a fait une campagne pour « voter utile », expliquant que si le PDS entrait à nouveau au Parlement, cela pouvait empêcher le SPD d'obtenir une majorité au Bundestag…

L'extrême gauche pour sa part, a, dans sa majorité, appelé à voter pour le PDS, et n'était présente que dans un nombre limité de circonscriptions ou de régions. Elle obtient des scores extrêmement faibles : 4 971 voix pour une organisation maoïste, le MLPD, qui se présentait dans quatre Länder, et 6 273 voix pour un groupe se réclamant du trotskisme, le Parti pour l'Egalité Sociale, présent lui dans 6 Länder.

Vers un gouvernement de « grande coalition » ?

Le SPD qui dispose désormais, avec les Verts, d'une majorité de 11 sièges au Bundestag, a annoncé qu'il allait engager des négociations avec la formation écologique en vue de la formation du nouveau gouvernement. Mais pendant toute la campagne le SPD avait répété que si sa victoire n'était pas nette, il pourrait former une grande coalition avec la CDU. Une solution que préconisait d'ailleurs toute une partie de ce que le monde politique allemand compte de journalistes et de pseudo-spécialistes comme le dirigeant du BDI (l'équivalent local du CNPF) lui-même. Qu'une telle éventualité ait été envisagée — sans d'ailleurs que les électeurs sachent à l'avance s'ils votaient pour une telle solution ou non — indique fort bien les limites du « changement ».

Une telle situation s'est déjà produite puisque, de 1966 à 1969 une « grande coalition » entre la CDU et le SPD, avec à l'époque Konrad Adenauer et Willy Brandt, a déjà gouverné la République fédérale. Et puis, alors qu'en pleine campagne électorale SPD et CDU s'efforçaient de convaincre les électeurs que leurs politiques étaient radicalement différentes, ils continuaient tranquillement de gérer ensemble plusieurs Länder (la Saxe, le Land de Brême et le Mecklembourg-Poméranie Occidentale). Il est donc certain que si ces gens-là sont capables de batailler ferme pour accéder à la mangeoire gouvernementale, ils ont bien des points communs et leurs programmes sont, du point de vue de la classe ouvrière, pratiquement interchangeables.

D'ailleurs le candidat présumé de Schröder au poste de ministre de l'Économie, Jost Stollman, est un jeune loup du capitalisme, qui a fait dans sa jeunesse un passage à la CDU, puis a monté son entreprise d'informatique, dans laquelle il ne respecte même pas les lois en vigueur sur la représentation syndicale. Il a par ailleurs déclaré récemment qu'il n'était pas partisan des conventions collectives de branche. Ce qui, à l'heure où de plus en plus de patrons (en particulier à l'Est) sortent des conventions collectives, pour imposer des contrats maison moins favorables aux travailleurs, est tout un symbole.

Après seize années de pouvoir de la CDU, un nouveau paysage politique est donc en train d'apparaître en Allemagne. Mais pour les travailleurs rien de fondamental n'a changé. Et comme précédemment ils ne pourront avoir d'autre moyen d'expression de leurs intérêts que dans les entreprises et dans la rue.

Henri MARNIER

Joschka Fischer, leader des Verts, et peut-être bientôt ministre, en compagnie de Cohn-Bendit.

Alexis Grand/Gamma

LES VERTS BIENTÔT AU GOUVERNEMENT

Normalement, les Verts allemands devraient trouver une place dans le nouveau gouvernement allemand. Les négociations entre le SPD et les Verts n'ont d'ailleurs pas attendu le résultat des élections pour s'entamer. Quinze ans après son entrée au Bundestag, Joschka Fischer, ancien gauchiste des années soixante-dix assagi comme son compagnon Cohn-Bendit, est devenu le leader des Verts allemands. Il brigue le rang de vice-chancelier et le portefeuille des Affaires étrangères.

Schröder saura certainement modérer ses alliés qui, apparemment, ne demandent que cela. Ils ont pris les devants, tout comme Schröder qui, prenant le ton sans réplique d'un patron, les a avertis qu'ils devront marcher droit.

Les Verts allemands ont un passé de notables locaux. Ils participent depuis longtemps à la vie politique régionale. Représentés dans une dizaine de parlements régionaux, les Länder, ils font partie de quatre gouvernements de coalition. Si parfois ils ont eu des conflits avec leurs partenaires, ils n'ont rompu une coalition qu'une seule fois, il y a déjà plus de dix ans. Ils savent donc se conduire en politiciens responsables.

Les relations avec Shröder, quand il gouvernait la Basse-Saxe, n'ont cependant pas toujours été idylliques. Mais la perspective de gouverner en commun incite certainement au compromis.

Pendant la dernière campagne électorale, les Verts ont pris à rebrousse-poils, sinon les constructeurs automobiles mais du moins les automobilistes, en proposant d'augmenter le prix de l'essence pour atteindre l'équivalent de 16 francs le litre, sous prétexte de financer le système de protection sociale.

Ce ne sont que paroles de campagne qui valent outre-Rhin ce qu'elles valent ici : pas grand-chose.

J. F.

Crise financière

LA MALADIE EST DANS LES BASTIONS IMPÉRIALISTES

Le 23 septembre, au siège de la Banque Fédérale de New York, quatorze banques internationales se sont réunies pour convenir d'une opération de sauvetage au profit de Long Term Capital Management (LTCM), un puissant fonds spéculatif américain au bord de la faillite depuis la fin août. Moyennant un apport collectif de 21 milliards de francs, les quatorze banques (dont Paribas et la Société Générale) ont pris le contrôle de 90 % des avoirs de LTCM.

Quatre jours plus tard, à Tokyo, un géant du crédit industriel, la Japan Leasing Corporation (JLC), se déclarait en faillite. Avec des dettes irrécupérables dont le montant total est estimé à ce jour à 100 milliards de francs, il s'agit de la faillite la plus importante de l'histoire japonaise. Mais là aussi, les choses se sont passées « en douceur », puisque, tout en laissant couler la Japan Leasing Corporation, le gouvernement japonais a évité le pire en nationalisant le principal partenaire bancaire de la JLC, la Long Term Credit Bank, qui se trouvait du coup si près de la faillite que la valeur de ses actions était tombée à moins de 60 centimes pièce.

Ce qu'il y a de significatif dans ces deux événements, c'est que ni l'une ni l'autre de ces sociétés n'a succombé à un engagement trop aventureux dans les pays frappés de plein fouet par les secousses récentes. La LTCM américaine était spécialisée dans la spéculation sur les dettes des Etats « sûrs » (USA, zone euro). Elle avait surtout parié pour un montant considérable sur la hausse des taux d'intérêts allemands. Ces paris lui ont fait perdre 44 % de ses actifs au cours du seul mois d'août du fait d'une baisse imprévue de ces taux d'intérêts. Quant à la JLC japonaise, elle a succombé, avec huit ans de retard, aux séquelles laissées par une bulle spéculative dont l'explosion remonte à 1990.

Sans doute, les secousses récentes en Russie et au Sud-Est asiatique ont-elles précipité un afflux de capitaux vers le mark allemand, d'une part, et la raréfaction du crédit au Japon, d'autre part, ce qui a entraîné la chute de ces deux entreprises. Mais ces secousses n'ont fait que précipiter l'évolution d'une maladie déjà profonde.

Non moins significative a été la réaction des hautes sphères financières dans les deux cas. Le fait qu'elles aient choisi de combler les brèches à coups de dizaines de milliards de francs, plutôt que de courir le risque de faillites « à chaud » et surtout des répercussions qu'elles auraient pu avoir sur le système financier des pays concernés, en dit long sur le peu de confiance qu'ont les capitalistes eux-mêmes sur la santé de leur sacro-saint marché.

En fait, c'est le système capitaliste lui-même qui est malade, parce que cette spéculation qui, au nom du profit, peut entraîner la chute d'économies entières, est, dans le contexte actuel, le mode de fonctionnement « normal » du capital.

Pendant ce temps, ce sont les populations qui paient la note. Celles des pays à l'épicentre des secousses, par un appauvrissement dramatique et un retour en arrière brutal dû à la destruction massive d'usines et d'infrastructures qui resteront sur pied à pourrir, faute de capitaux pour en terminer la construction ou les faire fonctionner. Mais aussi, bien que cela soit moins spectaculaire, celles des pays riches.

A. R.

Grande-Bretagne

Le congrès du TUC

LA GRANDE SOLLICITUDE DES LEADERS SYNDICAUX POUR LES PROFITS PATRONAUX

Le congrès annuel de la centrale syndicale britannique TUC, qui s'est tenu du 14 au 18 septembre, allait-il sortir de sa somnolence habituelle ? La diatribe tonitruante de son secrétaire général, John Edmonds, contre l'envolée des émoluments des directeurs du secteur privé (ces « salopards voraces »), dans son discours d'ouverture, était des plus prometteuses.

Une fois passées les tartarinades d'Edmonds, on est retombé dans l'auto-satisfaction qui est de règle depuis que Blair s'est installé au pouvoir en mai 1997. Chaque résolution proposée au vote des congressistes commençait par une formule du type « ce congrès se félicite des mesures prises par le gouvernement sur... » et la quasi-totalité des amendements qui auraient pu sembler désavouer la politique de Blair ont été repoussés.

Le montant dérisoire du salaire minimum qui doit entrer en vigueur en avril prochain (30 F à 36 F de l'heure) a bien été l'objet de critiques respectueuses, mais il n'est pas question pour les dirigeants syndicaux de faire quoi que ce soit à ce propos. Pas plus que sur la question des lois antigrèves des Conservateurs auxquelles Blair entend ne rien changer. Au contraire, des syndicalistes cheminots licenciés au cours d'une série de grèves de 48 heures dans la maintenance des voies, qui étaient venus chercher le soutien du TUC, se sont vus désavoués de la tribune par le leader de leur propre syndicat !

En revanche, les choses se sont un peu animées lorsqu'il s'est agi de la vague de suppressions d'emplois et de fermetures d'usines qui frappe le pays depuis quelques mois. Non pas pour organiser une quelconque résistance contre des restructurations destinées à faire payer aux travailleurs le maintien voire l'augmentation des profits patronaux. Mais au contraire, pour pleurnicher sur le sort de ces « malheureuses » entreprises qui seraient « étranglées » par des taux d'intérêts trop lourds et une livre trop forte, et pour « exiger » du gouverneur de la Banque d'Angleterre qu'il prenne des mesures d'urgence pour desserrer ce « carcan » imposé aux entreprises. Inutile de dire que le patron du CBI, l'équivalent anglais du CNPF, qui assistait aux débats, était aux anges !

A défaut de proposer quoi que ce soit à la classe ouvrière pour résister aux licenciements, les dirigeants syndicaux en reviennent par ailleurs aux vieilles recettes nationalistes. Une petite minorité d'entre eux s'en est prise à la « menace » de l'euro et de l'Union Européenne, qui seraient les causes de tous les maux britanniques. Mais la grande majorité a fustigé ceux qui, dans le patronat, délocalisent leur production vers les pays pauvres. En particulier, la chaîne de grands magasins Marks & Spencer a été l'objet de violentes attaques, non pas à cause des salaires notoirement lamentables qu'elle paie, mais parce que cette firme, qui a bâti son succès dans les années 1970 sur le slogan « achetez anglais » (avec le soutien enthousiaste, à l'époque, du TUC et du gouvernement travailliste) en serait aujourd'hui à se fournir chez les industriels du Tiers-Monde, « poignardant dans le dos l'industrie du vêtement britannique » – ce qui, soit dit en passant, est une vaste blague, car la production des principaux groupes textiles du pays – les Courtauld's, ICI et autre Vyviella – est de longue date basée en Malaisie, en Indonésie, aux Indes ou au Sri Lanka.

Pendant que les directions syndicales montrent une telle sollicitude pour les profits patronaux, ceux-ci continuent à s'amasser dans les coffres des entreprises et les dividendes à remplir les poches des actionnaires. Qu'elles soient « étranglées » ou pas, les entreprises britanniques ne sont pas sur la paille, loin de là. Leurs profits ont peut-être un peu diminué au cours de la dernière période, mais ils restent considérables. Mais il ne faudra pas compter sur les dirigeants syndicaux pour aider la classe ouvrière à imposer que ces profits accumulés servent à maintenir les emplois existants et à créer les millions d'autres qui seraient nécessaires pour en finir avec la plaie du chômage.

François ROULEAU

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Dernières brochures parues :

- **En 1999, l'euro ? Face aux bourgeois qui unifient leurs monnaies, les intérêts communs des travailleurs de toute l'Europe** (N°78 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 24 avril 1998)
- **Cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises : esclavage et capitalisme** (N°79 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 12 juin 1998)

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

LE DÉBAT AU SEIN DE LA LCR

Les discussions entre Lutte Ouvrière et la LCR sont désormais entamées, dans la perspective d'aboutir à une liste commune aux élections européennes. Une première rencontre a eu lieu pour faire le tour des problèmes à résoudre et ceux-ci ne paraissent pas insurmontables. Dans le cadre de cette discussion, nous informons nos lecteurs sur le débat au sein de la LCR, tel que *Rouge* en a fait état.

Une majorité du Comité central s'est prononcée, le 13 septembre dernier, pour engager des pourparlers avec Lutte Ouvrière. Nous publions ci-dessous des extraits de la position de cette majorité telle qu'elle est exprimée dans *Rouge* du 17 septembre. Et nous reproduisons également les textes – publiés dans *Rouge* du 24 septembre – qui expriment les deux positions minoritaires, l'un signé de 13 membres du Comité central qui se prononcèrent contre un accord avec nous, l'autre de la tendance Révolution! qui, au contraire, est favorable à un tel accord. Nos lecteurs seront ainsi mieux à même de cerner la façon dont les camarades de la LCR se sont posé le problème d'une liste commune avec Lutte Ouvrière.

❑ LA POSITION MAJORITAIRE

La direction nationale de la LCR a débattu de la constitution d'une liste européenne regroupant, avec un profil clairement indépendant de la politique gouvernementale, les partisans du combat pour une Europe favorable aux exigences populaires.

La rentrée politique, en particulier les déclarations faites lors des universités d'été, ont clarifié la situation et rendu plus difficile la recherche d'une liste commune avec les Verts et le PCF.

Le choix des Verts de confier leur tête de liste à Daniel Cohn-Bendit indique le profil à venir de leur campagne. Son soutien à la logique actuelle de construction de l'Europe libérale, en particulier au traité de Maastricht, est clair.

De son côté, le PCF maintient le cap de son soutien à la politique gouvernementale, même s'il émet quelques critiques sur les rythmes des réformes. Comment se réclamer d'une « réorientation » de la construction européenne et soutenir la politique gouvernementale y compris dans sa dimension européenne? C'est la contradiction majeure de la politique du PCF, que nous devons mettre au centre d'un large débat avec les militant(e) s et les sympathisant(e) s de ce parti, contradiction qui représente l'obstacle pour créer les conditions d'une liste unitaire pour une autre Europe, sociale, démocratique, qui rompe avec la logique libérale.

Dans ce contexte, la direction nationale a majoritairement décidé d'ouvrir des discussions pour la constitution d'une liste commune LO-LCR.

Quelle campagne pour les Européennes?

Cette liste commune doit permettre, d'une part, d'affirmer la bataille pour une autre Europe, et d'autre part, de renouveler voire d'amplifier les résultats des deux organisations aux dernières élections régionales.

Cela suppose une liste qui défende de manière intransigeante les intérêts de la masse des salariés et des chômeurs, une liste qui s'adresse à l'ensemble du peuple de gauche, une liste qui marque sa détermination contre la droite et l'extrême droite, mais affirme un profil nettement indépendant de la politique gouvernementale.

Les bases politiques d'un accord possible porteront sur :

• Le combat contre les politiques capitalistes et libérales d'austérité et du chômage en Europe : rejet des traités de Maastricht et d'Amsterdam.

• La défense d'une plate-forme reprenant les exigence d'une Europe sociale : droit à l'emploi, contre la précarité et les emplois à temps partiel, réduction du temps de travail sans perte de salaire – 35 heures vers les 32 heures –, pas de salaire minimum en deçà de 1 000 euros, défense et transformation des services publics, harmonisation par le haut de toutes les législations sociales, financement de cette politique par une fiscalité qui taxe le capital et les marchés financiers; pour une Europe écologiste et sociale, solidaire des peuples du tiers-monde.

• La défense et l'extension des droits démocratiques pour permettre aux peuples de définir, de contrôler, de participer à la construction d'une Europe qui réponde aux besoins du plus grand nombre et pas aux intérêts d'une minorité de privilégiés :

– droit de vote pour tous ceux qui vivent et travaillent en Europe;

– abrogation des accords de Schengen libre circulation;

– égalité des droits sociaux et politique hommes/femmes.

Enfin, la recherche d'un accord politique électoral suppose un accord sur les conditions organisationnelles d'une liste commune qui assure une stricte égalité en moyens, apparitions et candidatures entre les deux organisations. En effet, une liste commune aux élections européennes n'annule pas les différences et les divergences politiques entre les deux organisations.

Ce choix porte sur l'ouverture de débats avec Lutte Ouvrière, en vue d'une campagne commune. La décision finale de mener cette campagne sera prise lors d'une conférence nationale de la LCR, qui aura lieu au mois de janvier.

❑ LES POSITIONS MINORITAIRES

❑ GARDER LE CAP

Une majorité de 80%, dit *Le Monde*, résumant les décisions du CC de la LCR, pour l'ouverture d'une discussion avec la seule organisation LO. Ce chiffre balancé à la presse, ne correspond à aucun vote enregistré. C'est un pronostic, que ne confirment actuellement ni les quatre positions en présence, ni le vote finalement majoritaire (27 voix contre 26). Face à cela, le quarteron qui résiste ne pourrait être que des LO-phobes sectaires. Ou des ramollis qui ne songent qu'aux délices de la « gauche plurielle ». Ou des aveugles ne voyant pas qu'il n'y a rien d'autre à faire. Si la nouvelle majorité est convaincue de cela au début d'une négociation difficile, c'est qu'elle a déjà fait une partie du chemin en direction du partenaire, sans que celui-ci n'ait rien demandé. Ou plutôt si : LO, comme d'habitude, ne demande qu'une chose : un tête à tête LO-LCR, qu'il n'y ait pas « deux fers au feu », que la LCR renonce à tout autre contact avec qui que ce soit d'autre. La majorité dit oui à cette exigence. Quelles seront les suivantes?

Il y a donc deux choses fausses dans la méthode majoritaire, sur la forme et le fond.

Sur la forme, on a déjà souligné la précipitation médiatique. Rajoutons les commentaires qui font de l'accord avec LO un simple détour n'engageant pas les orientations fondamentales de la LCR. Cela ne tient pas. Si on vise un score, cela aura des effets. Et c'est normal. Dans ces conditions, LO n'est pas une organisation à prendre à la légère. Il faut prendre sérieusement en compte ses orientations, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas proches des nôtres sur l'Europe, l'unité d'action, les mouvements sociaux, etc.

Il faut donc mettre le débat à l'endroit sur les questions politiques de fond posées par cette élection alors que la droite se déchire sur l'Europe, que le FN commence sa campagne contre Maastricht et Amsterdam, et qu'une partie de la gauche subit de plein fouet (PCF), ou va subir de fortes contradictions (les Verts avec la candidature pro-maastrichtienne de Cohn-Bendit). Là est le désaccord de fond. Au lieu de commencer par les enjeux (combat contre les dérives libérales des traités, pour une autre Europe dans la lignée du « non » de gauche à Maastricht, pour une alternative au gouvernement), on commence par décréter un allié incontournable, et on ferme la porte à toute autre possibilité, avant même de l'avoir explorée. Cette attitude nous enferme dans une nasse, nous coupe de la possibilité d'un débat public et altère notre image, y compris dans le mouvement social. Alors que personne ne peut prévoir aujourd'hui comment les enjeux européens vont se traduire politiquement en finale.

L'hypothèse d'une proposition du PCF a été annoncée. Elle contenait peut-être des aspects manœuvriers (empêcher la liste avec LO). Mais elle permettait, en la prenant au bond, un débat sur l'Europe et pour une autre politique, en phase avec les attentes de la base de ce parti, et au-delà. Et qu'est-ce qui nous empêchait par ailleurs de proposer à LO de discuter aussi avec le PCF?

Certes, le PCF accepte toutes les couleuvres gouvernementales. Mais comment la clarification va-t-elle se faire? Par une bonne claque électorale? Peut-être, mais au profit de quelle orientation? Celle des courants sectaires du PCF, qui seraient les seuls à faire passer la ligne de partage sur l'Europe et sur Maastricht? Celle du repli national? Une vague référence à un internationalisme de propagande? Quelle réponse à la crise du mouvement ouvrier et à la reconstruction des repères sociaux à gauche? Quelle unité sociale et politique contre l'extrême droite?

Certes, il n'existe pas aujourd'hui de

Une liste LO-LCR aux Européennes

voie royale pour une liste unitaire aux Européennes. Mais il serait raisonnable de ne sacrifier aucune possibilité d'action politique pour modifier les données de la situation. Menons donc la campagne contre la ratification d'Amsterdam, dont les enjeux sont décisifs. Proposons à toutes les organisations d'accord pour cette campagne, ainsi qu'à LO, les axes clefs d'une plate-forme correspondant à la situation. Travaillons à engager un vaste débat, avec une dimension européenne. Et préparons, en tout état de cause, les conditions d'une candidature LCR. La méthode majoritaire nous rend prisonniers d'un pari hasardeux sur un résultat électoral, nous privant d'une position offensive à gauche. La majorité des militant(e) s s'en rendra compte. Espérons qu'il ne sera pas trop tard.

❑ CHANGEMENT DE CAP OU SIMPLE PARENTHÈSE?

Toute la presse a fait état du fait que 80% du comité central de la LCR se seraient prononcés pour la constitution d'une liste commune avec Lutte ouvrière lors des prochaines européennes. Le fait brut est vrai mais ces 80% reflètent des orientations différentes. Ainsi, la tendance R! favorable à une liste commune n'a pas voté la résolution présentée par le bureau politique qui n'a été majoritaire que d'une voix. La raison en est très simple : les camarades expliquent dans leur résolution qu'un éventuel accord avec LO ne remet en cause en aucune manière l'orientation du dernier congrès de la LCR. Une orientation qui visait notamment à ce que la Ligue prenne toute sa place au sein de la gauche de manière à y faire bouger les lignes de clivage.

Si rien n'est changé dans cette orientation[1], une question vient immédiatement à l'esprit : et si un tel choix n'était dicté que par un vulgaire réalisme électoral. Avec une telle conception, les camarades sont incapables de répondre à ceux qui se déclarent vigoureusement opposés à un tel accord. Car il y a effectivement deux orientations contradictoires :

• l'une qui vise à situer la Ligue au cœur de la gauche plurielle, à constituer un regroupement avec ceux qui refusent l'ultralibéralisme de Maastricht et d'Amsterdam

• l'autre qui vise à faire apparaître un pôle alternatif à la gauche plurielle, qui défende clairement une orientation anticapitaliste.

Et entre ces deux orientations, il n'y a pas de place pour une position intermédiaire conséquente. Il faut choisir l'une ou l'autre.

Si nous sommes partisans d'une liste commune avec LO, et aussi avec toutes les organisations qui se situent clairement dans une perspective de rupture avec le capitalisme, c'est parce qu'il nous paraît essentiel et possible d'avancer concrètement dans la constitution de cette alternative à la gauche réformiste. Faire apparaître un tel pôle c'est plus qu'un simple accord électoral, c'est plus qu'une juxtaposition ponctuelle des forces. Cela exige une politique patiente sur le long terme visant à regrouper les forces dispersées des révolutionnaires mais aussi et surtout à gagner à une telle perspective toutes celles et tous ceux qui développent quotidiennement une activité anticapitaliste mais qui ne se reconnaissent pas dans les organisations d'extrême gauche telles qu'elles existent aujourd'hui avec leurs divisions et leurs querelles de chapelle. Et la campagne autour des européennes peut permettre d'avancer dans ce sens.

Ces élections constitueront une échéance politique importante dans le cadre de la construction européenne. A l'Europe capitaliste que les différents gouvernements, le plus souvent à dominante social-démocrate, et le patronat veulent mettre en place notamment au travers de traités comme ceux de Maastricht et d'Amsterdam, il faudra opposer une Europe des travailleurs avec à la clé la défense d'un programme de revendications, d'un plan d'urgence à dimension européenne. Cette échéance électorale sera aussi un moment privilégié pour faire entendre la voix d'une opposition de gauche au gouvernement Jospin et au patronat. Cette liste devra donc être porteuse d'une politique alternative à celle mise en œuvre par la gauche plurielle et avoir comme ambition d'être la liste de toutes celles et de tous ceux qui aujourd'hui sont défiants à l'égard de la politique du gouvernement Jospin et des partis qui sont au gouvernement, qui participent aux mouvements sociaux comme ceux des sans-papiers et des chômeurs qui cherchent les voies de la mobilisation contre la politique d'austérité du patronat et du gouvernement, qui essaient de développer un syndicalisme lutte de classes qui ne se compromettent pas avec le gouvernement et le patronat. Tout le contraire donc d'une liste sectaire qui ne s'adresserait qu'aux révolutionnaires convaincus.

Cette orientation qu'il nous faudra défendre dans cette campagne, et qui est la condition pour donner une crédibilité à une liste alternative à celles de la gauche plurielle, nous ne pourrons pas l'abandonner le soir des élections. Aux dizaines de milliers de participants aux meetings unitaires qui se tiendront lors de cette campagne, aux centaines de milliers d'électeurs, et plus particulièrement à celles et ceux pour qui le vote pour cette liste d'extrême gauche sera un peu plus qu'un simple geste électoral, nous ne pourrons pas leur dire: merci d'avoir voté pour nous, peut-être merci d'avoir élu 3 ou 4 députés européens, mais maintenant chacun retourne chez soi cultiver son jardin.

Il faudra au contraire leur proposer de discuter, de s'organiser ensemble pour développer les luttes contre la politique d'austérité, pour défendre un programme de revendications ouvrières et pour avancer dans la construction d'un nouveau parti des travailleurs.

Tendance Révolution!

1. Comme semble d'ailleurs l'indiquer la campagne unitaire contre la ratification du traité d'Amsterdam dans laquelle la LCR est engagée avec le PCF, les Verts, la Gauche socialiste, tous pourtant parties prenantes du gouvernement Jospin et donc tous redevables de sa politique.

Politiciens

Législatives partielles

CE N'EST PAS UN «FRONT RÉPUBLICAIN» QUI EMPÊCHERA LA MONTÉE DU FRONT NATIONAL

La candidate du Parti Socialiste Odette Casanova a retrouvé son siège de députée de la 1ère circonscription du Var. Elle a devancé, au second tour, de 732 voix la candidate du Front National, Cendrine Le Chevalier.

Qui peut regretter que le parti de Le Pen ne retrouve pas le siège de député, gagné en 1997 par Jean-Marie Le Chevalier avant d'être invalidé quelques mois plus tard? Moralement, un tel échec réconforte les adversaires du FN, tout comme la victoire de la candidate du FN aurait encouragé les partisans de ce dernier. Pour autant, il n'y a pas lieu de considérer ces résultats comme une victoire sur le FN.

En effet la victoire de la candidate du PS ne signifie nullement un renforcement de la gauche, même sur le plan électoral. La candidate socialiste – candidate unique de la gauche plurielle – se trouvait devancée au premier tour de 657 voix par la candidate du Front National, qui recueillait près de 40 % des suffrages avec, il est vrai, un fort taux d'abstention. Et si Odette Casanova l'a finalement emporté en améliorant son score de 4500 voix entre les deux tours, c'est aussi qu'une bonne partie des 4650 voix recueillies au premier tour par le candidat de la droite classique Marc Bayle a préféré se reporter sur elle, plutôt que sur la candidate du FN.

L'Humanité, dans son édition du 29 septembre, se réjouit du fait que «*nombre d'électeurs de cette droite ont fait le choix des valeurs de la République*». Mais en quoi cela renforce-t-il le camp des travailleurs de constater que des gens qui se reconnaissent dans des politiciens comme Madelin, Léotard, Bayrou, Pasqua ou Chirac, votent pour une candidate socialiste, rassembleuse peu exigeante? En quoi cela peut-il enrayer la progression des idées réactionnaires véhiculées par le Front National? Car ce qu'il faut retenir de ce résultat, c'est que le FN est battu mais qu'il rassemble, dans une circonscription comme celle de Toulon, près de la moitié des électeurs qui se sont exprimés. Et cette base, pas seulement électorale, n'en continue pas moins d'exister.

Depuis des années, la démagogie de l'extrême droite se nourrit de la crise, du chômage et de l'approfondissement de la misère et du recul du mouvement ouvrier. Il n'y a qu'en combattant résolument la politique antiouvrière du patronat et du gouvernement qu'on pourra inverser ce rapport de forces. Une politique radicale est seule capable de redonner confiance à la classe ouvrière. Elle est à l'opposé de ces manœuvres électorales consistant, sous couvert de «front républicain», à s'allier avec la droite dite «républicaine», en laissant croire que le Front National cesse d'exister parce qu'il n'a plus de siège au Parlement.

Roger MEYNIER

Lors du mouvement de l'an dernier dans l'Education nationale en Seine-Saint-Denis, Allègre avait fini par annuler les fermetures de classes prévues dans les écoles primaires.

A Saint-Ouen, il n'a pas fallu longtemps pour voir ce qui se cachait derrière ces promesses. Le jour de la rentrée, tout s'est effectivement passé normalement. Mais une semaine plus tard, les parents apprenaient qu'une classe était supprimée à Joliot-Curie et une autre à Victor-Hugo, par décision de l'Inspection académique.

Dans l'école Victor-Hugo, où va ma fille, nous avons appris cette fermeture par l'intermédiaire du cahier de correspondance le 10 septembre, jour même de la suppression de la classe.

Les enfants ont été répartis dans d'autres classes, qui se retrouvent ainsi surchargées. Deux de ces classes se retrouvent à 26 élèves, une autre à 25, alors que l'école est classée en «Zone d'Education Prioritaire». De ce fait, évidemment, l'institutrice a perdu son poste et elle a dû quitter l'école une semaine après avoir fait sa rentrée.

Allègre parlait d'une rentrée «Zéro défaut». Cela voulait simplement dire reporter d'une semaine ses coups tordus.

Un parent d'élève de Saint-Ouen

SNCF

IL EST URGENT D'EMBAUCHER !

La grève des agents de conduite de la banlieue et des grandes lignes de Paris Sud-Ouest, celle des agents de conduite de Paris Saint-Lazare viennent réfuter de façon catégorique les déclarations de Gallois, président de la SNCF, et de Gayssot, son ministre de tutelle, sur le fait qu'il n'y a plus de problème d'effectifs à la SNCF, plus de diminutions importantes programmées, mais qu'au contraire des embauches sont annoncées.

En fait, des problèmes, il y en a de plus en plus et partout... ce qui fait qu'aujourd'hui, la coupe est en train de déborder.

Paris Sud-Ouest et Ligne C du RER

La grève des agents de conduite LA DIRECTION FAIT L'AUTRUCHE

Depuis treize jours, les agents de conduite banlieue (ligne C du RER) et quelques-uns des grandes lignes de Paris Sud-Ouest sont en grève pour réclamer des effectifs supplémentaires. L'amélioration des transports en commun serait loin d'être un luxe ; au moment aussi où la direction SNCF annonce que ses comptes, eux, s'améliorent, elle refuse obstinément de donner satisfaction aux grévistes.

Ce ne sont pas les cheminots qui sont responsables de la « galère » des usagers mais bien une direction qui, sous la tutelle de Gayssot, ministre communiste des Transports, n'entend pas laisser remettre en cause sa politique d'austérité, de flexibilité, de baisse du coût du travail et de réduction des effectifs.

Il faut rappeler les revendications, telles que l'assemblée des grévistes et l'intersyndicale CGT, CFDT, FO et FGAAC les ont énoncées dans un communiqué en réaction aux propos tenus le 28 septembre par le président de la SNCF, Louis Gallois sur France-Info.

« *Les agents de conduite constatent que la direction SNCF refuse toujours d'embaucher les 44 conducteurs nécessaires immédiatement pour 1998 (31 pour la banlieue Ligne C du RER et 13 pour la grande ligne d'Austerlitz).* »

A propos des effectifs, les grévistes ajoutent « *qu'aujourd'hui, il y a nécessité d'embaucher immédiatement 60 candidats, afin qu'au bout de dix mois de formation, ils puissent être opérationnels. Cela devant s'ajouter bien évidemment aux 70 mises en stages annoncées par la direction et qui seront étalées sur l'année 1999. Mais afin d'anticiper sur les départs en retraite des années 2000, il faudrait ajouter au minimum 30 embauches en 1999.* » Au total, pour maintenir la situation en l'état, les grévistes réclament donc une centaine d'embauches supplémentaires d'ici la fin 1999.

Les agents de conduite en grève soulignent que ce qu'ils demandent consiste tout simplement à ce que l'ensemble de la réglementation du travail qui les régit soit respectée, ce que la direction SNCF refuse en arguant la nécessité de « souplesse ». Cela revient purement et simplement à bafouer volontairement ses propres textes. Enfin, en ce qui concerne les nominations au grade supérieur et contrairement à ce que dit Gallois, les jeunes agents de conduite réclament d'être assujettis aux mêmes dispositions que leurs aînés.

En fait, la direction craint que son geste soit interprété comme un signe de faiblesse, et qui encouragerait d'autres cheminots, aux prises avec les mêmes insuffisances d'effectifs. C'est pourquoi elle joue l'intimidation, envoyant des huissiers constater de prétendus « débordements » et comptant sur le temps pour décourager les grévistes. En tout cas ceux-ci, mardi 29 septembre, avaient reconduit la grève et réaffirmaient que leur détermination restait entière pour imposer à la SNCF « *l'embauche de conducteurs en nombre suffisant pour travailler normalement* ».

Est-ce que la grève ira au-delà de la journée du 30 septembre ? Quoi que les grévistes décident, de toute façon, la revendication d'effectifs supplémentaires est partagée par tous les cheminots. A Paris, les agents de conduite de la gare Saint-Lazare se sont mis massivement en grève pour protester contre l'agression de deux des leurs. Mais leur problème revient à l'insuffisance de personnel, comme à Austerlitz. Car l'insécurité des cheminots comme des voyageurs est liée à la diminution du personnel sur les rames et à la désertification des gares.

En région parisienne comme en province, parmi les agents de conduite mais également chez les agents de train, ceux que l'on appelle les contrôleurs, parmi les employés des guichets, les ouvriers des chantiers, des ateliers et des dépôts, partout la politique de contraction du nombre de travailleurs crée une situation de plus en plus insupportable. Cela ajouté au mépris et à l'intransigeance affichés par Gallois et son état-major font que les mouvements en cours pourraient bien être relayés, renforcés, par d'autres. Cela donnerait enfin un coup d'arrêt à la politique de la SNCF dont sont victimes

LA DIRECTION SEULE RESPONSABLE

Mardi 29 septembre, dans une rame bondée de voyageurs qui roulait en direction de la gare d'Austerlitz, un gréviste a lu, depuis le haut-parleur de la cabine de conduite, le tract rédigé par les grévistes pour expliquer aux usagers les raisons de leur grève et rappeler qu'« *on demande de l'embauche* ».

A l'arrivée, les usagers n'ont fait aucune remarque désagréable aux cheminots malgré un trajet assez éprouvant. Au contraire, ils ont souvent exprimé leur sympathie ou encouragé les grévistes comme ce voyageur lançant « *les gars, il faut tout bloquer* » ! En revanche, la direction était désignée comme seule responsable de la situation par des usagers dénonçant « *les conditions de transport lamentables* », annonçant qu'ils allaient demander « *le remboursement de la carte orange* » et ajoutant « *tout ça n'arriverait pas si la SNCF embauchait* ».

Comme quoi les efforts de Gallois et de ses déclarations visant à dresser les usagers contre les grévistes font long feu. Il est vrai que parmi les usagers, il y a de nombreux chômeurs ou des parents de chômeurs et que tout le monde est choqué par le refus d'embaucher de la SNCF.

Paris Saint-Lazare

GRÈVE MASSIVE CONTRE LES AGRESSIONS ET POUR L'EMBAUCHE DE PERSONNEL

Dimanche 27 septembre, un conducteur de train a été racketté sur une ligne. Lundi soir, à 22 heures, à la gare de banlieue de Saint-Nom-la-Bretèche, deux hommes cagoulés et armés ont dépouillé deux cheminots présents de leurs papiers, argent, cartes bleues...

En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, les agents de conduite se sont contactés et ont décidé d'arrêter le travail. Devant l'ampleur du mouvement, la direction a du coup décidé d'arrêter complètement le trafic le mardi.

Dès mardi matin, Gallois en personne est venu tenir une réunion sur la région avec les syndicats. Puis après une entrevue avec le ministre des Transports, il est revenu annoncer des mesurettes : une compagnie de CRS pour l'ensemble de l'Ile-de-France, le doublement des patrouilles DICILEC (police qui assure entre autres la sécurité dans les gares), la mise en place de postes de police dans les gares les plus sensibles. Ces engagements venaient des ministères et la SNCF, quant à elle, s'engageait à considérer un cheminot agressé comme étant en accident du travail, donc pouvant légitimement quitter son poste. C'est heureux ! Elle déclarait également mettre en service (ou plutôt remettre en service d'anciennes rames), après 22 h 30, des rames plus courtes pour rassembler les voyageurs avec un agent de train. Enfin, 1,5 million de francs serait débloqué pour des travaux de sécurité dans les locaux.

A l'annonce de ces mesures, Gallois fut pris à parti par des cheminots qui réclament l'arrêt des réductions de personnel, et l'embauche. Les propos de Gallois tiennent de la provocation. Qu'il ne s'étonne donc pas si les cheminots refusent de travailler plus longtemps dans de telles conditions.

Correspondant LO

Rhône-Poulenc RORER Vitry (Val-de-Marne)

CINQ JOURS DE GRÈVE AU CENTRE DE RECHERCHE

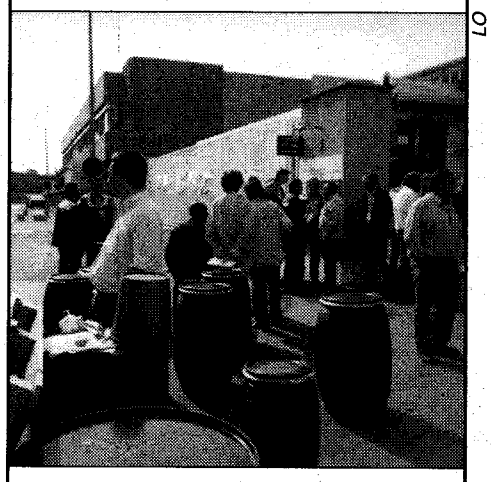

Le Centre de Recherche de Vitry vient de connaître cinq jours de grève. Plus de la moitié des techniciens, employés et ouvriers ont participé, ainsi que des cadres, à ce mouvement contre le plan de suppressions d'emplois.

Au printemps, il y avait déjà eu des manifestations contre ce plan que les travailleurs jugent d'autant plus inacceptable que Rhône-Poulenc ne cesse de se vanter de ses bénéfices. L'arrivée, mardi 22 septembre des lettres informant 149 travailleurs que leur poste est supprimé, a mis le feu aux poudres. L'incertitude sur les modalités financières du départ en FNE mécontente les travailleurs susceptibles d'en bénéficier ; un certain nombre d'entre eux ne sont d'ailleurs pas volontaires. Pour les autres, l'obligation de passer par une « Unité Mobilité-Reclassement » extérieure au Centre a été ressentie par tous comme un prélude au licenciement. Cette UMR ne proposera que deux emplois... à prendre ou à laisser, et dans ce cas ce sera le licenciement.

Dès le mardi, des services entiers ont débrayé par solidarité avec leurs collègues. Le lendemain, une assemblée de 400 personnes votait la grève et le blocage des portes. La grève a tenu, s'est raffermie et a été votée chaque jour jusqu'au lundi. Ce jour-là, une manifestation au siège social de la Croix-de-Berny a réuni 500 personnes du Centre, une soixantaine d'ouvriers de l'usine de Vitry et quelques dizaines du siège, eux aussi touchés par des suppressions d'emplois.

Au Comité de grève reçu en délégation, la direction confirma qu'il y aurait en fin de compte des licenciements. Même cynisme de la part du directeur du Centre de recherches auquel les grévistes sont allés dire deux mots après un retour en manifestation.

Mardi pourtant, à l'assemblée, la majorité des grévistes ne se sentant pas la force de faire céder la direction a décidé de reprendre le travail. Néanmoins, la décision a été prise de saisir toutes les occasions de manifester leur opposition aux mesures de la direction et leur solidarité vis-à-vis de leurs collègues menacés de perdre leur emploi.

Correspondant LO

Alcatel

Alcatel veut liquider 4 000 emplois en production ELLE COMMENCE PAR LE SECTEUR INFORMATIQUE

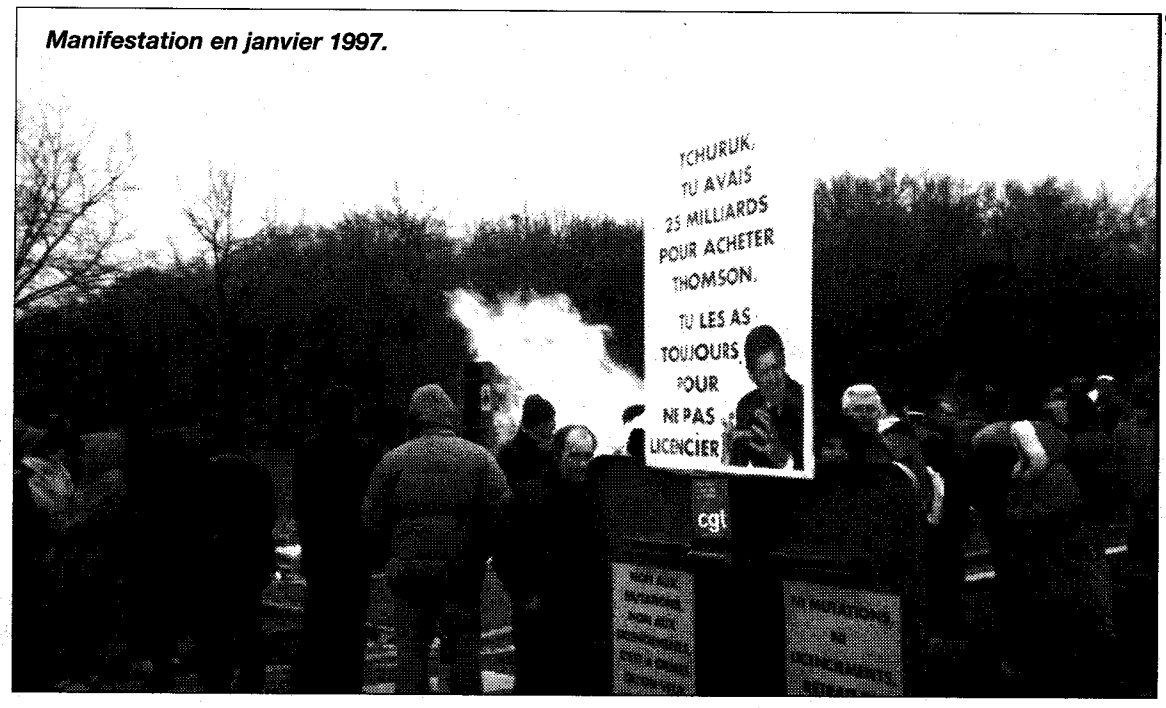

Manifestation en janvier 1997.

En juillet dernier la direction du groupe Alcatel avait annoncé l'« externalisation » c'est-à-dire la vente à une autre société de la gestion et de l'exploitation informatique. Le 23 septembre dernier, devant près d'une centaine de personnes de l'Informatique de la région parisienne, auxquelles s'étaient jointes des délégations d'Orvault, Brest, Lannion et Colombes, la direction a redit sa décision de vendre ce secteur avec le personnel.

Les travailleurs de l'Informatique sont peu nombreux : une à deux dizaines dans chaque centre. Dès l'annonce de la nouvelle, ils sont allés, centre par centre, demander des comptes à leur direction. A Vélizy, par exemple, ils se sont invites au Comité d'Établissement. Ce que la direction leur a annoncé ne les a pas satisfaits : notamment que ceux qui ne voulaient pas être « vendus » n'étaient pas prioritaires pour des mutations dans d'autres services.

Les travailleurs de l'Informatique ont cherché des contacts dans les autres centres. Après quelques tâtonnements, un réseau de correspondants s'est organisé.

En apprenant que la direction convoquait les gens de Vélizy le 14 septembre, la totalité des secteurs concernés de Vélizy, Marcoussis, Villarceaux, Ormes près d'Orléans et Nanterre, soit 70 personnes, se sont retrouvés à 10 heures. Au bout d'une heure et demie de palabres, il était évident que la direction n'avait rien à dire d'autre qu'en juillet. De plus, le directeur présent n'avait aucun pouvoir de décision dans cette affaire. Bon nombre de travailleurs sont intervenus pour lui signifier qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser vendre comme du bétail. En quelques minutes le responsable des « ressources humaines » a fait l'unanimité contre lui.

Après le départ de la direction, les travailleurs ont décidé à l'unanimité de se retrouver plus nombreux à l'occasion d'un CCE le 24 septembre même si le projet d'externalisation n'était pas inscrit à son ordre du jour. C'est pour tenter de ne pas se faire une publicité négative que la direction a finalement proposé une réunion la veille, le 23 septembre.

En fait, les travailleurs de l'Informatique ne sont que les premiers d'une longue liste. En effet, après ses récents déboires boursiers, le PDG Tchuruck a déclaré au quotidien *La Tribune* que, pour tenter d'enrayer la baisse du titre boursier, son intention était de vendre à des sous-traitants les services jugés non rentables. Il souhaite se débarrasser ainsi de l'ensemble de la production : 4 000 personnes en France dans la branche Télécoms répartis sur six centres.

L'externalisation reste un moyen de reporter sur d'autres sociétés le sale boulot des licenciements. C'est aussi une manière d'augmenter la précarité du travail, de faire baisser le coût du travail en négociant d'ores et déjà avec les entreprises repreneuses des baisses de coûts de 5 % l'an, sur trois ans. Rien que pour l'Informatique, la direction escompte 25 % d'économies.

Les camarades de l'Informatique ont donc des alliés potentiels. De plus, ils ne travaillent pas dans une petite entreprise mais dans un trust qui annonce 15,2 milliards de francs de bénéfices pour l'année, grâce à la vente de Cegelec et à la mise en Bourse d'Alsthom, rebaptisée Alstom.

Correspondant LO.

Goodyear Amiens

MOBILISATION CONTRE L'AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET LA REDUCTION DES SALAIRES

Goodyear est le numéro 3 mondial du pneumatique. L'usine d'Amiens produit des pneus de véhicules de tourisme et agricole. Cette richissime multinationale, toujours plus avide de faire du profit sur le dos de ses ouvriers, a récemment dénoncé un accord d'entreprise et imposé à l'ensemble de ses salariés une augmentation du temps de travail... avec diminution du salaire ! Au lieu de 33 h 75 de travail effectif et 36 heures de présence à l'usine, les salariés sont revenus depuis le 7 septembre à un horaire hebdomadaire de 39 heures.

C'est la dernière attaque en date d'une offensive menée depuis de nombreuses années pour augmenter la productivité en s'attaquant aux effectifs et aux conditions de travail des ouvriers En 1974, l'usine comptait 2 400 ouvriers qui produisaient 17 000 pneus quotidiennement. Aujourd'hui les 1 550 travailleurs restants produisent 6 000 à 7 000 pneus supplémentaires par jour. Cela se traduit par la multiplication des accidents du travail : une moyenne de deux par jour.

En 1982 la direction accordait la semaine de 36 heures en échange d'une réorganisation du travail en équipe avec l'introduction du samedi travaillé. Depuis elle n'a cessé de vouloir réorganiser les horaires en vue de faire tourner au maximum les machines. Son objectif était notamment d'imposer une semaine de travail comprenant le dimanche. Tenu en échec sur ce dernier point grâce à la résistance des salariés, le patron a dénoncé l'accord d'entreprise de 1982 et imposé début septembre le retour aux 39 heures A une époque où l'on parle de réduction du temps de travail (pour, soi-disant, créer des emplois), non seulement nos horaires ont augmenté, mais en plus ces 3 heures supplémentaires sont travaillées gratuitement. Et plus fort encore : la direction diminue nos revenus en supprimant diverses primes (un demi-treizième mois ; une prime vacances de 2 500 F ; les primes de bruit et de salissure). Le travail des équipes en 3×8 a été réorganisé : au dimanche comme jour de repos hebdomadaire s'ajoute une journée flottante choisie dans la semaine par la direction. Par ailleurs, celle-ci impose un temps partiel aux équipes de V.S.D qui ne travaillent plus que 2×12 h et qui voient leur salaire amputé de 20 %.

Cette attaque de la direction a provoqué une grande indignation dans l'usine.

Peut-être pensait-elle que les ouvriers étaient devenus plus malléables depuis la grève qui, en 1995, avait paralysé l'usine deux semaines et contraint le patron à renoncer à imposer la semaine de travail incluant le dimanche. Sauf que, à l'appel de tous les syndicats, le travail cessait le samedi 12 septembre et la grève démarrée par les équipes de week-end se poursuivait jusqu'au mardi matin, avec la participation quasi totale des ouvriers d'équipe le lundi et – chose jamais revue depuis 23 ans – de la maîtrise. L'usine était ainsi totalement paralysée.

Cette mobilisation réussie a permis aux ouvriers d'éprouver leur unité et leur force. Des actions à brève échéance ont été programmées par les syndicats. La direction pourrait bien avoir des surprises désagréables et être obligée une nouvelle fois de ravaler ses projets.

USINOR, UN TRUST EN OR

Le conseil d'administration du groupe Usinor vient de décider de vendre toute une partie de ses filiales qui fabriquent des aciers spéciaux, soit 6 000 salariés sur les 45 000 du groupe. Il a décidé dans la foulée de restructurer son secteur acier inoxydable, et d'y supprimer 1 000 emplois, et enfin de sous-traiter un certain nombre de tâches (informatique, maintenance...) pour économiser encore 3 000 emplois. Au total, 10 000 emplois sont donc en cause.

Non pas parce que les affaires du trust vont mal, mais pour tenter de faire passer le taux de profit de l'entreprise de 9 % à 12 %. Autrement dit, les actionnaires en veulent plus, toujours plus, et ont décidé de ne garder que les secteurs dont le profit est maximum.

Ce groupe, comme toute la sidérurgie, a été copieusement subventionné par l'État, depuis le début des années cinquante. Finalement nationalisé en 1982, Usinor comptait alors plus de 100 000 salariés. L'Etat y a consacré de nouveau des milliards de francs, et en même temps a réduit les effectifs à 46 000, tout en maintenant le même tonnage de production d'acier. Quand les bénéfices de l'entreprise ont commencé à se compter en milliards, l'État a revendu Usinor aux intérêts privés, en 1995. L'entreprise a dégagé plus de 10 milliards de francs en 1996 mais, bien sûr, pas question de rembourser quoi que ce soit à l'État.

Les décisions d'aujourd'hui sont la suite de cette évolution : toujours moins de salariés, si possible maintenir la production, toujours davantage de profits.

Roger PÉRIER

Quand la fonte vaut de l'or.

Renault Véhicules Industriels
Vénissieux (Rhône)

0 % d'augmentation de salaires
LES TRAVAILLEURS RÉAGISSENT

La réunion sur les salaires qui s'est tenue le 17 septembre a provoqué la colère des travailleurs, car la direction a annoncé 0 % d'augmentation. Elle prétend que l'inflation n'a été que de 0,2 % cette année et que, puisqu'il y a déjà eu 0,5 % d'augmentation, c'est largement suffisant. Pour faire passer la pilule, il y a une prime de 1 100 F en septembre et il y aura en novembre une avance de 1 000 F sur la prime d'intéressement, alors que RVI n'a pas versé d'intéressement depuis des années.

Mais ce n'est pas deux mois par an que les salaires sont insuffisants, et c'est bien plus de 1 000 F par mois que les travailleurs ont perdu en pouvoir d'achat depuis que les salaires sont bloqués, alors que RVI a annoncé avoir fait 513 millions de bénéfices pour les six premiers mois de l'année, qui s'ajoutent aux 4,4 milliards de bénéfices du groupe Renault.

Le secteur des Engrenages avait débrayé une heure dans chaque équipe la veille de la réunion salaires, pour demander 1 000 F d'augmentation par mois. Plus de la moitié des ouvriers avaient suivi ce débrayage.

Les ouvriers des Engrenages ont débrayé à nouveau le 23. Ceux de l'équipe du matin ont décidé de faire un tract pour s'adresser aux autres ouvriers du secteur UMC (Usine Moteurs et Couples), dont ils font partie, le plus gros secteur de Vénissieux. Quant à ceux de l'équipe d'après-midi, ils ont fait une « roulante » dans les autres secteurs et ont entraîné avec eux quelques ouvriers des Pièces Diverses et des Bielles. L'équipe d'après-midi a redébrayé le 24 avec les magasiniers du Montage Moteur, ils se sont retrouvés à plus de 60. Enfin le vendredi 25 les deux équipes ont de nouveau débrayé, tandis que le secteur des Presses a aussi fait une délégation pour réclamer une augmentation de salaire.

Sur l'ensemble de UMC, la CGT a organisé des réunions d'information, qui ont été plus suivies que d'habitude et où le mécontentement s'est exprimé.

Les travailleurs de la PR (Pièce de Rechange) ont eux aussi débrayé à deux reprises mardi 22 et vendredi 29 septembre. Mardi, les travailleurs qui sont encore à l'usine de Feuillat, à Lyon, sont venus manifester avec ceux de Vénissieux, à l'appel de la CGT et de la CFDT de la PR. Ils se sont retrouvés près de 140. Ils ont manifesté jusqu'aux Grands Bureaux. Là, le chef du personnel s'est fait sérieusement chahuter quand il a invoqué la situation de l'entreprise pour justifier l'absence d'augmentation. Le vendredi 25, de nouveau, ils sont passés dans les ateliers et dans les Grands Bureaux.

La direction de la CGT de Vénissieux est très réticente à organiser des actions sur l'ensemble de l'usine. Mais les militants sont loin d'être tous aussi réticents et certains sont sensibles aux critiques des travailleurs qui reprochent à la CGT de ne rien organiser. Pourtant, 0 % d'augmentation justifie 100 % dans l'action.

Correspondant LO

Hôpital de Plouguernevel
(Côtes d'Armor)

MENACES SUR LES EMPLOIS

Depuis plusieurs semaines les salariés et les syndicats CGT et CFDT du Centre Hospitalier Psychiatrique de Plouguernevel, dans les Côtes-d'Armor, multiplient les actions pour protester contre le redécoupage de la carte sanitaire.

En effet, si celui-ci était appliqué, c'est à court terme entre 2 500 et 3 200 lits qui seraient supprimés en Bretagne. Et pour l'hôpital cela pourrait se traduire par la perte de 200 emplois directs sur les 1 050 salariés qu'il compte – dont 720 à Plouguernevel –, sans compter les nombreux emplois induits. Plouguernevel est une petite commune du centre Bretagne, et l'hôpital reste le principal employeur de la région.

Cela, le personnel le refuse. Il n'accepte pas que le gouvernement Jospin applique à la santé publique la même logique financière que Juppé. Il demande au contraire que des moyens humains et financiers suffisants soient dégagés pour mener à bien leur mission de service public.

Mais une fois encore, ce ne sont ni les besoins des malades et de leur familles, ni ceux du personnel qui sont pris en compte, mais des problèmes comptables.

Or la précarité et l'exclusion augmentent fortement en Bretagne (76 000 personnes sont aujourd'hui touchées, selon la DRASS, la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales) et une fraction toujours croissante n'a plus accès aux soins.

Les élections sénatoriales ont fait affluer nombre de politiciens ceints de leur écharpe tricolore ! Les élections passées, les menaces demeurent.

Le personnel ne compte pas en rester là et entend continuer les actions.

Correspondant LO

Grenoble

UN LICENCIEMENT QUI LAISSERA DES TRACES

Le vendredi 25 septembre, à l'initiative de la CGT, avec la participation de la CFDT et de FOD, un débrayage de deux heures et un rassemblement étaient organisés sur le site industriel de la plateforme chimique Rhodia, Chloralp, CEVCO de Pont-de-Claix, près de Grenoble.

Cela faisait suite à une campagne de signatures d'une pétition intersyndicale protestant contre le licenciement d'un chef de poste, que la direction accusait d'être l'auteur de lettres anonymes. Mais surtout ce chef de poste avait été candidat CGT dans la maîtrise, lors des élections de délégués.

La CGT de l'agglomération grenobloise en avait fait son thème de rentrée, car d'autres licenciements ou sanctions étaient survenus depuis quelques mois contre des militants CGT d'autres entreprises. Alors qu'une centaine de militants syndicaux d'entreprises et d'élus municipaux s'étaient regroupés sous les fenêtres de la direction de l'établissement Rhodia, environ deux cents grévistes s'étaient réunis devant les locaux syndicaux, puis avaient fait la tournée des bureaux directoriaux de Chloralp et Rhodia, où les auteurs directs et indirects de ce licenciement purent entendre les réactions des travailleurs. Les manifestants ont protesté sous les bureaux de ces directeurs qui avaient rayé d'un trait de plume l'emploi d'un salarié qui voulait se défendre et assurer la défense de ses camarades de travail, car l'accusation de ces prétendues lettres anonymes n'a pas convaincu grand monde. Ce débrayage a remonté le moral de nombre de travailleurs qui réagissent contre l'attitude provocatrice du nouveau directeur.

Correspondant LO

EDF-GDF

LE TRIBUNAL ANNULE L'ACCORD SUR LES 32 HEURES... MAIS RIEN N'EST JOUÉ

A la surprise générale la cour d'appel de Paris a annulé le 22 septembre l'accord sur les 32 heures du 31 janvier 1997 qui avait été signé par EDF-GDF et la CFDT, la CFTC et la CGC. Par contre la CGT, majoritaire à elle seule dans l'entreprise, ainsi que FO n'avaient pas signé et avaient attaqué en justice. Après les avoir d'abord déboutées, le tribunal leur a donné raison au motif que l'accord n'était pas conforme aux statuts, ce qui est exact, mais paraît une argutie.

Les 32 heures à la sauce EDF-GDF

L'accord sur les 32 heures, d'une durée limitée à trois ans, prévoyait que les salariés volontaires pourraient passer de 38 à 32 heures par semaine avec perte partielle de salaire, puisque payées 35 heures. La direction, de son côté, pouvait introduire la flexibilité, en particulier ouvrir les agences plus tard le soir et le samedi matin. Les nouveaux embauchés le seraient sous le régime 32 heures. Les agents en fin de carrière pourraient partir à 53 ans (sous réserve de 37,5 annuités de travail). Et la direction s'engageait à embaucher 11 000, voire 15 000 personnes, si l'accord fonctionnait bien, s'il y avait suffisamment de volontaires, et... sous réserve de signatures syndicales locales par établissement.

A l'origine le personnel avait été nettement opposé à l'accord, même si certains y trouvaient leur compte. En particulier bien des « fin de carrière » ne demandaient qu'à quitter l'entreprise. Mais la baisse des salaires, qui sont loin d'être élevés à EDF-GDF, passait très mal.

En fin de compte, sur 140 000 agents EDF-GDF, 19 000 travaillent actuellement à temps réduit, et on peut estimer que 4 000 d'entre eux sont des nouveaux qui n'ont pas eu le choix. Parmi « l'ancien personnel » il y en a donc environ 15 000 à temps réduit, la plupart à 32 heures, soit 10 % du personnel. Les autres étant contre.

En ce qui concerne les embauches, objectif de la manœuvre selon EDF-GDF, il y a eu en fait... diminution du nombre des agents, de 2 280 de décembre 1996 à juillet 1998, selon les chiffres de la direction, et de 4 633, selon la CGT, en équivalents-emplois en moins si on tient compte des heures. Ce prétendu plan-emploi est donc parfaitement bidon. Et l'accord sur les 32 heures à EDF-GDF préfigurait la loi Aubry sur les 35 heures.

La riposte de la direction

Aussitôt connue la sentence, les directions locales se sont empressées d'annoncer à tous les « bénéficiaires » que bien des choses étaient annulées, sauf les 32 heures payées 35 : « *Vous deviez partir à la retraite, vous ne partez plus !* », « *Vous étiez embauché à 32 heures, ce n'est pas dit qu'on vous garde !* », etc. Des agents en congé, juste avant leur préretraite, ont été rappelés... parfois de Martinique ! Et cela en rejetant la responsabilité sur la CGT. Des syndicats signataires se sont associés à cette campagne, faisant semblant d'être désolés des « drames humains » provoqués par les syndicats non signataires...

Le personnel réagit diversement selon les établissements. En général il est plutôt satisfait que la direction « ait pris une claque », mais parfois inquiet. La direction de la CGT quant à elle se dit préoccupée des conséquences... électorales du jugement. Car les élections des représentants syndicaux qui gèrent les œuvres sociales auront lieu le 15 octobre.

En fin de compte ce jugement du tribunal, même s'il paraît plutôt satisfaisant pour la majorité du personnel, invite la direction à mettre en conformité le statut avec ses souhaits. La « modernisation » du statut va d'ailleurs certainement se discuter lors d'un prochain débat au Parlement sur l'énergie.

Et ce nouveau statut peut constituer la menace d'une remise en cause des avantages du statut actuel, au détriment des agents. Ce n'est donc pas sur le tribunal que les travailleurs pourront compter, mais sur leurs luttes et leur combativité.

Correspondant LO

Châtellerault – Vienne

DES AIDES POUR LES PATRONS... AVEC L'APPROBATION DU PCF

Trois des principales entreprises du Chatelleraudais – les Fonderies du Poitou (filiale de Renault), la Sochata (groupe SNECMA) et Sextant-Avionique – ont annoncé des projets d'investissements à propos desquels elles ont sollicité l'aide des pouvoirs publics.

Rien que de très banal. Les patrons ont coutume de considérer que l'argent public n'existe que pour garantir leurs risques, sans que les travailleurs et la population aient le moindre droit de regard sur l'utilisation de cet argent.

En ce qui concerne les Fonderies du Poitou, qui fabriquent des culasses en aluminium et des carters en fonte pour Renault (et maintenant pour d'autres constructeurs européens), l'investissement porte sur la création d'une unité de forgeage liquide. Il s'élève à 80 millions de francs selon la presse locale, qui relate que, « *dans ce contexte de lourds investissements, les Fonderies du Poitou ont sollicité des aides de la part des collectivités territoriales (communes, Conseil général, Conseil régional et Union européenne)* ».

La direction des Fonderies a tout lieu d'être satisfaite : l'entreprise fait des profits, et en plus il lui suffit de claquer dans les doigts pour que l'argent public coule généreusement. Le « savoir-faire » de l'entreprise aurait même « *séduit le géant Volkswagen* » ! C'est dire que tout « baigne »... sauf pour les travailleurs, qui connaissent des conditions de travail de plus en plus pénibles, une discipline aggravée (plusieurs licenciements ces derniers mois) et une précarisation sans précédent du travail (plus de 300 intérimaires et 80 CDD sur un effectif total de 1 250 salariés).

Mais cela n'a pas empêché la *Vienne Démocratique*, le journal départemental du PCF, de présenter très positivement l'octroi des subventions, et de se féliciter de ce que la nouvelle technologie « *permettra le développement de produits à forte valeur ajoutée* ». Réminiscence des temps où les dirigeants du PCF pourfendaient « l'argent roi », le rédacteur de l'article concluait en écrivant : « *Souhaitons que les travailleurs en profitent* »... comme s'il n'était pas évident que les patrons vont, comme à l'accoutumée, empocher l'argent public et augmenter la productivité, au détriment des travailleurs.

Aux Fonderies, comme dans les autres entreprises concernées, l'annonce des subventions n'a pas suscité le même enthousiasme. La plupart des militants cégétistes ont nettement affirmé leur hostilité à ce que l'argent public soit versé à fonds perdus aux patrons. Cette grogne a semble-t-il été perçue par les responsables locaux du PCF, qui sont revenus dans leur presse sur la question, pour tenter de justifier leur prise de position. « *Les élus communistes au Conseil municipal de Châtellerault, comme au Conseil régional Poitou-Charente* (dirigé par la droite – ndlr) *ont voté les crédits publics accompagnant le montage financier pour les Fonderies comme pour Sextant et la Sochata. Mais ils ont demandé que les droits de contrôle et d'intervention des salariés s'exercent totalement. Pour ce qui concerne les Fonderies, nous faisons confiance aux salariés et aux organisations syndicales pour obtenir que le progrès technologique ne se traduise pas par une dégradation des conditions de travail. Il devrait conduire au contraire à une amélioration de la formation donc des salaires* ». Les élus PCF enrichissent la panoplie des moyens de la lutte de classe d'une nouvelle forme d'action : donnez aux patrons, il finira bien par en rester quelque chose pour les travailleurs ! Il est douteux que les militants PCF des entreprises concernées trouvent cela convaincant...

Correspondant LO

Brésil DES ÉLECTIONS SANS GRAND ENJEU POUR LES TRAVAILLEURS

La campagne électorale à Sao Paulo.

Le premier tour des élections générales brésiliennes se déroulera le 4 octobre prochain, le second étant prévu pour le 25 octobre. Sont en jeu les postes du président de la République et des quelque 500 députés de l'Assemblée nationale, ceux des gouverneurs des 27 états (dont le District fédéral) et des plus de mille députés des Assemblées législatives d'état, ainsi que ceux d'un des trois sénateurs de chaque état.

L'élection présidentielle va retenir l'attention de la presse internationale. Pourtant, les passions concernant les autres postes sont souvent plus vives et les intérêts en jeu plus importants, non seulement pour les politiciens mais même pour les citoyens. Surtout que, cette fois-ci, l'élection présidentielle semble jouée d'avance.

Le président sortant, F. H. Cardoso, élu dès le premier tour en 1994 avec 54 % des voix, espère faire de même cette année. Selon le code électoral, il lui suffirait des 40 % que lui donnent les sondages pour passer au premier tour. Ce serait un soulagement pour lui et pour de nombreux candidats gouverneurs ou députés. En effet Cardoso est le candidat de presque tous les partis de droite et du centre, qui s'opposent entre eux pour les autres postes. Ainsi, dans les états de Rio de Janeiro et de Minas Gerais, trois des principaux candidats gouverneurs font campagne pour lui, tout en se battant entre eux.

La campagne de Cardoso est relayée par tout l'appareil gouvernemental. Il suffit qu'il tienne un meeting dans une ville pour que les aides pleuvent et que les subventions en souffrance depuis des années se débloquent miraculeusement. Mais son principal argument, comme en 1994, est d'avoir restauré la stabilité monétaire, après dix ans d'inflation catastrophique. Pour l'instant, les soubresauts de la crise financière n'ont pas trop gravement touché la monnaie brésilienne, même si la valeur boursière des entreprises a chuté d'un tiers en un an. De même, les dernières privatisations se sont bien déroulées, de son point de vue, sans opposition importante dans la population. Celle de la compagnie nationale des télécoms, Telebras, fin juillet, a rapporté 22 milliards de dollars (la mise à prix était de 13,5 milliards, mais les opposants estiment qu'elle en vaut plus de 100).

Le candidat de l'opposition est Lula, présenté par « l'Union du Peuple — Change Brésil » composée du Parti des Travailleurs (PT) dont Lula est le leader, du PDT de Leonel Brizola, du PSB de Miguel Arraes, du PCdoB (scission maoïste du PC dans les années 1960) et de quelques autres partis non représentés au Parlement. L'ancien PC brésilien, devenu Parti Populaire Socialiste, présente bien un candidat, Ciro Gomes, mais son but principal semble d'attaquer Lula et de couvrir Cardoso sur sa gauche.

Lula recueille dans les sondages entre 20 et 25 % des intentions de vote et sa campagne a eu bien du mal à démarrer. C'est que les militants ouvriers, qui forment l'essentiel de la base du PT, boudaient une campagne droitière et ne mettant guère en avant la défense du monde du travail. Dans bien des endroits, les candidats qui représentent l'Union du Peuple sont des ennemis politiques que les militants du PT ont combattus pendant des années.

C'est le cas de Brizola, candidat vice-président, ancien gouverneur de Rio et grand propriétaire lié à un clan de la bourgeoisie. A Recife c'est le cas d'Arraes, gouverneur sortant mouillé dans un scandale politico-financier que le PT local dénonce depuis des années. A Rio, le PT a adopté le candidat gouverneur du PDT, protégé de Brizola, contre l'avis de ses militants qui avaient désigné leur propre candidat et qui sont entrés en quasi-dissidence pour l'imposer.

Quant à la campagne de Lula lui-même, elle est résolument conservatrice. Il se prononce contre les occupations de terres, pour le respect des privatisations, pour la collaboration avec le capital impérialiste. Il rappelle qu'il a toujours été bon catholique et qu'il est contre le droit à l'avortement. Certains patrons en vue l'appuient. Lula se démarque ostensiblement du Mouvement des Sans-Terre, pourtant animé par des militants paysans du PT. Brizola le dit clairement, à l'intention de la bourgeoisie nationale et internationale : « *Lula est le candidat idéal pour le patronat brésilien, il est le pacte social en personne.* »

Certes, il dénonce la responsabilité de Cardoso dans la croissance du chômage et son incapacité à lutter contre la crise boursière. Mais les solutions qu'il avance sont tout aussi vagues que celles de son concurrent : il propose lui aussi de relancer la production, sans s'en prendre à la bourgeoisie. Il a aussi un projet d'emplois-jeunes, payés 370 F par mois ! Rien de bien motivant pour les travailleurs, victimes du chômage, de la précarité, du manque de terres et de la baisse du niveau de vie.

Le vote est obligatoire au Brésil, sous peine de sanctions. Sinon, aujourd'hui plus de la moitié des électeurs s'abstiendraient, principalement dans les milieux populaires. C'est dire combien ces élections soulèvent peu d'espoirs.

Vincent GELAS

L'EXTRÊME GAUCHE DANS LES ÉLECTIONS

C'est la première fois que l'extrême gauche apparaît sur une aussi large échelle dans les élections brésiliennes.

Certes, comme d'habitude, une petite partie des candidats du PT appartiennent à des organisations d'extrême gauche qui militent en son sein. C'est en particulier le cas de Democracia Socialista, liée au Secrétariat Unifié de la IVe Internationale, et de l'Organisation Socialiste Internationaliste, qui fait partie du courant lambertiste. Mais les positions propres de ces militants seront la plupart du temps noyées, même à l'échelle locale, dans celles du PT et de l'Union du Peuple.

Mais deux organisations trotskystes, toutes deux sorties du PT en 1992, se présentent sous leur propre étiquette et dans une partie notable du pays.

Le Parti de la Cause Ouvrière (PCO), qui est lié au Partido Obrero argentin de Jorge Altamira, a des candidats dans dix états, et se présente à tous les degrés dans le District fédéral de Brasilia, y compris aux postes de gouverneur et de sénateur. Pour la présidentielle, il appelle à voter Lula, en tant que « *candidat de la classe ouvrière* », tout en critiquant sa politique procapitaliste, et à « *lutter pour un gouvernement des travailleurs de la ville et de la campagne* ».

L'organisation qui présente le plus de candidats est le PSTU (Parti Socialiste des Travailleurs Unifié), qui fait partie de la LIT, une des branches du courant international moréniste. Le PSTU, qui est issu du courant Convergence Socialiste présent jusqu'en 1992 dans le PT, présente des candidats dans 21 états, et en particulier un candidat à la présidence. En 1994, il se présentait encore en alliance avec le PT et en 1996 les élections de maires et des conseillers municipaux ne lui ont pas permis une apparition véritablement nationale.

Son candidat à la présidence, José Maria de Almeida, 40 ans, est un militant ouvrier, ancien métallurgiste de l'ABC, la banlieue ouvrière de Sao Paulo. Emprisonné et torturé sous la dictature, il faisait partie des fondateurs de Convergence Socialiste en 1978. Il a participé aux grandes grèves de l'ABC, à partir de 1979, à la fondation du PT en 1980 et de la confédération syndicale CUT (Centrale Unique des Travailleurs) en 1983. Le candidat vice-président est un militant paysan, José Galvao.

La campagne du PSTU est bien sûr dirigée contre la bourgeoisie, contre F. H. Cardoso et son gouvernement, sa politique antiouvrière, ses privatisations, sa soumission face à l'impérialisme. Mais elle s'adresse aussi aux ouvriers de gauche et aux militants syndicaux, critiquant les alliances bourgeoises et le programme droitier de Lula, et leur opposant un programme radical : lutte pour le salaire, l'emploi et la terre, pour faire payer la crise aux riches, pour aller vers un gouvernement des travailleurs, le socialisme.

La « profession de foi » du candidat José Maria de Almeida (Zé Maria) « contre les bourgeois ».

Cardoso a d'ailleurs tenté de faire taire le PSTU, en attaquant systématiquement pour diffamation chacune de ses émissions télévisées de campagne, y compris sur son slogan « *Contre les bourgeois, votez 16* » (le numéro identifiant le PSTU). Des juges complaisants ont ainsi accordé au président en exercice, dont la campagne millionnaire s'étale sur tous les écrans, un « droit de réponse » consistant à utiliser à sa guise deux ou trois des malheureuses émissions de 37 secondes attribuées au PSTU.

Il faut souhaiter que cette campagne électorale aide à la construction, au Brésil, du parti ouvrier révolutionnaire dont la classe ouvrière a besoin.

V. G.

Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995